

Le Syndicat des immenses & alii

POLITIQUE &

IMMENSITÉ

**IMPACTS ET RÉTROACTES DE LA PREMIÈRE UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES IMMENSES
OU
LES IMMENSES À VOTRE ÉCOUTE**

Sous la direction
de Laurent d'Ursel
et Nicolas Marion

TABLE DES MATIÈRES

CONVENTION	10
AVIS TERMINOLOGIQUE	11
ADRESSE	17

1^{RE} PARTIE :

LES IMMENSES LANCENT LE DÉBAT 24

PROLOGUE : UNE AUTRE AVENTURE	26
-------------------------------	----

1. Zéro déchet humain

ou

Contre l'économie du gaspillage (humain) 28

1.1. POURQUOI LE MOUVEMENT PRO-CLIMAT S'ARRÊTE AUX OURS BLANCS ET AUX PANDAS	31
---	----

1.2. POURQUOI LE MOUVEMENT PRO-CLIMAT DOIT INCLURE LES IMMENSES	37
--	----

1.2.1. LE CŒUR DE LA CONVERGENCE : LE RESPECT	37
---	----

1.2.2. DÉCLINAISONS DE LA CONVERGENCE	38
---------------------------------------	----

1.2.2.1. DES SOLUTIONS DURABLES	38
---------------------------------	----

1.2.2.2. (RE)QUALIFICATION DES FAITS	41
--------------------------------------	----

1.2.2.3. SLOGANS IDENTIQUES OU BIJECTIFS	42
--	----

1.2.2.4. OBJECTIF : ZÉRO	44
--------------------------	----

1.2.2.5. UNE SEULE SOLUTION, LA RÉVOLUTION (DES PRATIQUES ET DES MENTALITÉS)	44
---	----

1.2.2.6. DES DÉBUTS DE CONVERGENCE	45
------------------------------------	----

1.3. ZÉRO DÉCHET (HUMAIN)	47
---------------------------	----

2. Pour dire l'immensité, des mots manquent et d'autres sont à bannir

ou

Pour un thésaurus de l'immensité 50

2.1. LES 9 MOTS INCONTOURNABLES	53
---------------------------------	----

2.2. DES MOTS À BANNIR	53
------------------------	----

2.2.1. MOTS INCORRECTS	53
------------------------	----

2.2.2. MOTS STIGMATISANTS	53
---------------------------	----

2.2.2.1. SOCIAL-E OU SOCIÉTAL-E ?	54
-----------------------------------	----

2.2.2.2. BESOINS OU RÊVE ?	56
----------------------------	----

2.2.3. MOTS MALHONNÊTES	57
-------------------------	----

2.2.3.1. (RÉ)INSERTION, PIÈGE À...	57
------------------------------------	----

2.2.3.2. URGENCE, MON C...	58
----------------------------	----

2.3. MOTS NOUVEAUX : LE THÉSAURUS DE L'IMMENSITÉ	59
---	----

3. La vie rendue invivable

ou

Contre la nécropolitique à l'œuvre dans les politiques sociales 76

3.1. MISE EN OREILLE	78
----------------------	----

3.2. MISE EN CONCEPT	81
----------------------	----

3.3. LOGIQUE DE LA NÉCROPOLITIQUE	84
-----------------------------------	----

3.4. LES VOIES DE LA MALTRAITANCE NÉCROPOLITIQUE SONT NOMBREUSES	86
---	----

3.4.1. POURRISEMENT DE PRINCIPE	86
---------------------------------	----

3.4.2. HUMILIANTE DEMANDE	87
3.4.3. LÉGITIMITÉ INCERTAINE	88
3.4.4. ENGRENAGE DE L'AIDE	90
3.4.5. MULTIPLICATION DES CONTRÔLES	91
3.4.6. SUSPICION DE FRAUDE DOUBLEMENT INÉQUITABLE	92
3.4.7. DISCRIMINATIONS À LA CHAÎNE	93
3.4.8. OPACITÉ INSTITUTIONNELLE	94
3.4.9. PRÉJUDICE PSYCHIQUE NÉGLIGÉ : MÉSESTIME ET DÉFAITISME	98
3.4.10. « MISE SOUS ADMINISTRATION » DE FAIT	99
3.5. COMMENT NEUTRALISER LA NÉCROPOLITIQUE ?	100
3.5.1. GLOBALISER	100
3.5.2. HORIZONTALISER	101
3.5.3. DÉPERSONNALISER	102
3.5.4. RÉCRIMINER (ENSEMBLE)	102
3.5.5. CHÂTIER (SON LANGAGE)	103
3.5.6. PAYER, ÉCHANGER, TROQUER (OU NON)	104
4. Fêter la Saint-Covid le 13 mars ? ou Le coronavirus a exacerbé les inégalités et sorti des personnes de la rue	106
4.1. LES IMMENSES CONFIRMENT LA RÈGLE	110
4.1.1. RAPPEL RÉJOUISSANT DES FONDAMENTAUX	110
4.1.1.1. UN BRICOLAGE STRUCTUREL CRIANT	111
4.1.1.2. UN ÉTAT À REPARAMÉTRER IMPÉRATIVEMENT	111
4.1.1.3. UNE SOLIDARITÉ ÉMOTIONNELLE	112
4.1.2. IMMENSITÉ DRAMATIQUEMENT INTENSIFIÉE	113

4.2. LES IMMENSES FONT EXCEPTION	115
4.2.1. LES QUATRE MIRACLES DE SAINT-COVID	116
4.2.1.1. L'ARGENT EST LÀ	120
4.2.1.2. L'HÉBERGEMENT (ET, DERRIÈRE, LE LOGEMENT) EST LÀ	121
4.2.1.3. LE MORATOIRE EST LÀ	123
4.2.1.4. LA SOLUTION EST LÀ	125
4.2.2. PIRE QUE L'OUBLI : LE DÉNI D'EXISTENCE	128
4.2.2.1. LE CONFINEMENT	128
4.2.2.2. LE COUVRE-FEU	128
4.3. UNHAPPY END : LE VER DE LA DEMI-MESURE EST DANS LE FRUIT DE LA LOUABLE INTENTION	131
4.3.1. PAR-DELÀ LE POSITIF ET LE NÉGATIF : LE CAS DE L'« ATTESTATION DE NON-HÉBERGEMENT »	131
4.3.2. LES IMMENSES SONT (IN)ESSENTIELS	132
4.3.3. SAINTE-COVIDIE	132
4.4. HAPPY END : SAINT-POUTINE ?	134
4.4.1. « NOUS SOMMES TOUS DES UKRAINIENS ! »	134
4.4.2. LES UKRAINIENS NE SONT PAS (ENCORE) DES IMMENSES	135
4.4.3. PLUS RIEN NE SERA COMME AVANT : VRAIMENT ?	137

2^{DE} PARTIE : LE DÉBAT **140**

PRÉLUDE : UN NOUVEAU PONT ENTRE IMMENSES, TRAVAILLEURS SOCIAUX ET CHERCHEURS ?	142
---	------------

5. Les immenses gardent la parole **153**

5.1. INTRODUCTION À L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES IMMENSES	153
5.2. LA FIN D'UN GRAND MALENTENDU ?	156

5.3. LE CONNARD DEVANT LA PORTE	158	6.4. FÊTER LA SAINT-COVID LE 13 MARS ? OU LE CORONAVIRUS A EXACERBÉ LES INÉGALITÉS ET SORTI DES PERSONNES DE LA RUE	229
6. Les immenses partagent la parole	164	6.4.1. SAINT COVID ET MOI OU COMMENT UN IMMENSE ANONYME EST DEVENU L'ICÔNE D'UN VAGUE SAINT	229
6.1. ZÉRO DÉCHET HUMAIN OU CONTRE L'ÉCONOMIE DU GASPILLAGE (HUMAIN)	164	6.4.2. LES STRUCTURES HÔTELIÈRES À BRUXELLES EN PÉRIODE DE PANDÉMIE	237
6.1.1. JE M'Y CONNAIS EN CHUTE	164	6.4.3. EFFETS SOCIÉTAUX DU COVID	247
6.1.2. LES IMMENSES SENTINELLES DE NOTRE SYSTÈME SOCIO-ÉCOLOGIQUE	169	7. Les immenses ne concluent pas : ils récidivent	252
6.1.3. DU DEVENIR-DÉCHET DU MONDE À L'IMMENSITÉ COMME AVANT-GARDE	178	ANNEXES	254
6.2. POUR DIRE L'IMMENSITÉ, DES MOTS MANQUENT ET D'AUTRES SONT À BANNIR OU POUR UN THÉSAURUS DE L'IMMENSITÉ	184	ANNEXE 1 : TRANSPOSITIONS D'« IMMENSE » DANS D'AUTRES LANGUES	254
6.2.1. LES MOTS : MOBILISATION GÉNÉRALE !	184	ANNEXE 2 : LES 39 PREMIÈRES REVENDICATIONS DU SYNDICAT DES IMMENSES	255
6.2.2. MERCI DE ME DIRE MERCI	193	ANNEXE 3 : DES REVENDICATIONS INTACTES : (COMPA)RAISON ET (DÉ)PRESSION	259
6.2.3. VOCABULAIRE ET SANS-CHEZ-SOIRISME : IDENTITÉ, RECONNAISSANCE ET LUTTE SOCIALE	197	ANNEXE 4 : LES 10 QUESTIONS ADRESSÉES EN VAIN À ALAIN MARON	260
6.3. LA VIE RENDUE INVIVABLE OU CONTRE LA NÉCROPOLITIQUE À L'ŒUVRE DANS LES POLITIQUES SOCIALES	204	ANNEXE 5 : BIBLIOGRAPHIE RONFLANTE POUR RIEN	261
6.3.1. NÉCROPOLITIQUE ET IMMENSITÉ	204	NOTICES BI(BLI)OGRAPHIQUES	264
6.3.2. INSTITUTIONNALISATION DE LA DÉPOSSESSION DES BIENS MATÉRIELS DE PERSONNES VULNÉRABLES DANS LE CADRE LÉGAL DE LA PROTECTION JUDICIAIRE	212	CRÉDITS	266
6.3.3. NÉCROPOLITIQUE, UNE MISE EN SCÈNE MALGRÉ NOUS	223	BUDGET	270
		REMERCIEMENTS	271
		INDEX DES SIGLES UTILISÉS	272
		LES SLOGANS AUXQUELS VOUS AVEZ ÉCHAPPÉ	274

CONVENTION

Quand le texte s'y prête, il est rehaussé par l'un des 114 premiers slogans numérotés du Syndicat des immenses, dans un cadre bleu.

Ceci est un slogan !

AVIS TERMINOLOGIQUE



immense

C'est l'acronyme d'Individu dans une Merde Matérielle Énorme mais Non Sans Exigences.

C'est une dénomination non réductrice et, en plus, ni stigmatisante (contrairement à sans-abris, sans-papiers, SDF, précaires, mal-logés ou habitants de la rue) ni amoindrisseuse (contrairement à nécessiteux, indigents, misérables, petites gens, gens modestes, gens de peu, dans le besoin ou de basse condition).

Pourquoi « immense » ?

Parce que, pour résister à la très commune tentation d'infantiliser les personnes sans chez-soi, rien de tel que de les... éléphantiliser!

46

IMMENSE® est une marque déposée
- telle une plainte en justice
et un bilan de faillite -
sur la table de nuit de ceux qui dorment
dans leur propre lit

Les immenses ont en commun d'être dépourvus d'un authentique chez-soi, parce qu'en situation (actuelle ou risquée) de non-logement ou de mal-logement¹.

Le mot a été transposé dans quelques autres langues².

1. Le mot *immense* permet de regrouper sous un seul vocable les 4 catégories de la typologie ETHOS développée par la FEANTSA: être sans abri, avec abri mais sans logement, en logement précaire ou logement inadéquat (voir www.feantsa.org/download/fr___2525022567407186066.pdf).
2. Voir annexe 1.

« Ne croyez-vous pas qu'il existe un racisme social vis-à-vis de ce qu'on appelle les "petites gens", qui ne sont pas petits, au contraire ? »
(Rachida Dati, 4 juin 2020)

Bien vu, Rachida : ils sont « immenses ».

escapé-e

C'est l'acronyme d'Enclos-e dans le Système mais Capable Aisément et Périodiquement de s'en Échapper.

C'est la dénomination des personnes non-immenses.

110

Les immenses ne méritent pas le meilleur : ils en ont davantage besoin que les escapés !

La nuance qui sauve.

L'évasion fiscale est bien sûr la plus spectaculaire fuite hors du système. Quant à avoir un chez-soi, c'est avant tout disposer d'un lieu imperméable aux pressions exercées par le système, un lieu où souffler, décompresser, se relâcher.

Et les autres voies permettant aux escapés de se déconnecter, se vider la tête, s'aérer le cerveau, se changer les idées, recharger ses batteries, se distraire, se détendre, se délasser, se divertir, se dépayser, se ressourcer, se régénérer, évacuer, bref, de fuir, se protéger, se libérer, « se sauver » (dans les deux sens du terme), s'appellent les vacances, les week-ends, les congés, les loisirs, la culture, le tourisme, le sport³, etc., autant de formes d'escapades, d'évasions, d'échappatoires. Plus on détient de clés de portes de sortie, plus on est escapé-e.

immenscapé-e

De surcroît, la même personne peut être immense dans telle dimension ou telle circonstance de sa vie et escapée dans telle autre. Les « gilets jaunes » en sont une illustration récente emblématique. Et beaucoup d'autres personnes, notamment des ex-immenses, ne se reconnaîtraient pas dans le portrait de l'escapé. Il en va de même pour les personnes dont la situation est fragile, et qui sont susceptibles de basculer dans l'immensité.

Nous appelons ces personnes des immenscapés.

3. Significativement, sport vient de l'ancien français « desport », qui désigne l'amusement de se déporter ailleurs. On lira aussi avec intérêt l'article de Jean-Miguel Pire, « Prendre le temps d'exister. Pour un droit universel à l'otium », c'est-à-dire à un « temps libéré de la marche du monde, conçu comme un "retrait fécond" » plutôt qu'improductif, quand bien même « oisif » et « négoce » viennent du même étymon *otium*. Voir www.cultureetdemocratie.be/articles/prendre-le-temps-d'exister-pour-un-droit-universel-a-lotium.

112

La fin de l'immensité est l'otium du peuple !

« immense », « immenscapé » et « escapé » ne sont pas des catégories figées et encore moins des identités.

Un immense, par exemple, n'est jamais seulement un immense. Comme l'adepte d'une religion ne se réduit pas à sa foi. Comme tel ressortissant a plus que des origines. Comme la personne porteuse d'une maladie vit aussi autre chose que sa maladie. Tout le monde a des désirs, des compétences, des projets, des frustrations, des angoisses, des hauts et des bas, et toutes les identités sont multiples, protéiformes et croisées. Cela va sans dire ? Pas si sûr, et d'autant moins que la personne est perçue souvent et/ou se perçoit parfois comme étant « au bas de l'échelle sociale ». Comme les immenses.

« immense », « immenscapé » et « escapé » ne sont pas non plus un ressenti, et encore moins une étiquette, mais plutôt une catégorie politico-sociale.

La typologie immense/immenscapé/escapé dessine un continuum plutôt que des dichotomies. Elle se veut plus pertinente que les alternatives binaires, comme pauvres/riches, exclus/inclus, peuple/élite, prolétaires/bourgeois, etc.

Libre à chacun-e de s'en revendiquer, ou pas.

immensité

C'est l'acronyme d'Immersion dans une Merde Matérielle Énorme, non Sans Impact sur la Trajectoire de l'Émancipation.

C'est le biotope des immenses.

sans-chez-soirisme

Mot correct pour ledit « sans-abrisme », celui englobant, en réalité, la situation de toutes les personnes dépourvues d'un authentique chez-soi et non seulement d'un abri. Sont donc également concernées les personnes temporairement hébergées chez un proche, dans un squat ou une occupation, dans un centre d'hébergement d'urgence, dans un hébergement de transit (type hôtel) ou dans une maison d'accueil.

Ainsi, on ne doit plus parler de personnes sans-abri mais bien de personnes sans chez-soi ou, mieux, d'immenses.



62

« sans-chez-soirisme » est difficile à prononcer...

... mais encore plus à vivre !

éluçtable/éluçtabilité

Ce qui n'est pas une fatalité est une éluçtabilité.

L'éluçtabilité du sans-chez-soirisme est-elle une utopie ? Pour répondre par la négative, on ne peut se contenter de brandir des exemples, tout convaincants soient-ils, comme la Finlande ou la ville de Houston aux États-Unis. Il faut également répondre aux innombrables arguments spontanés que tout un chacun peut avancer à l'encontre de cette éluçtabilité.

Plus important encore, il y a, indépendamment de la réponse, la décision politico-morale d'accepter, ou non, d'envisager le sans-chez-soirisme comme une éluçtabilité. Car selon qu'on l'accepte ou non, on va déterminer des priorités à la politique sociale parfaitement opposées : soit tout faire pour que personne ne se retrouve sans chez-soi, soit tout faire pour rendre la survie des personnes sans chez-soi la moins indigne possible.

À la limite, peu importe si l'éluçtabilité du sans-chez-soirisme est démontrée ou non. Il suffirait de le décréter, ou de faire comme si, pour mettre en place prioritairement des politiques sociales orientées vers une fin du sans-chez-soirisme.

désuniversal·le/désuniversalisme

Avec d'autres minorités, les immenses sont particulièrement bien placés pour dénoncer les mille formes que peut prendre le « deux poids, deux mesures ». L'inégalité entre les êtres humains est le tremplin d'innombrables injustices et les immenses sont systématiquement du mauvais côté de la balance. Il fallait un mot pour qualifier une société qui enfreint, délibérément ou non, le principe d'universalisme : *désuniversal·le*.

Or on parle d'« universalisme proportionné » lorsque « des programmes, des services et des politiques [...] sont universels, mais selon une échelle et une intensité proportionnelles au degré de défavorisation »⁴. Et force est de constater que les immenses n'en jouissent généralement pas : ils survivent dans des conditions très défavorables et sont moins aidés et soutenus que les personnes vivant dans des conditions plus favorables.

On en déduit que les immenses sont victimes d'un désuniversalisme disproportionné.

4. Voir www.earlylearning.ubc.ca/media/publications/proportionate_universality_brief_fr_4pgs_-_29apr2013.pdf.

Ce que les pages qui suivent vont, entre autres, confirmer.

Comme on va le voir en effet, les immenses en non-logement ne sont pas considérés avoir un problème de logement (1.2.2.1.), contrairement aux escapés en non-logement, pour lesquels le problème de logement est pris à bras le corps (4.4.). Entre les immenses et les escapés, le deux poids, deux mesures est manifeste, massif et collectivement inconscient.

allomorphisme

Pour contrer efficacement le désuniversalisme, il faut en connaître les ressorts et s'en donner les moyens grâce, entre autres, à un mot qui pointe cette propension à estimer que telle situation, inenvisageable, inacceptable, insupportable ou invivable pour soi, est envisageable, acceptable, supportable ou vivable pour l'autre.

Sur le modèle d'« anthropomorphisme », on propose l'allomorphisme, à savoir la projection de caractéristiques à soi sur « l'autre » alors que celui-ci est, en réalité, « le même ».

49
« Tous des êtres humains ! »...
mais certains se rassurent en pensant
qu'ils le sont plus que d'autres.

L'allomorphisme ainsi défini est un altruisme à géométrie variable et versatile, c'est-à-dire une déclinaison retorse de l'égoïsme. Il répond à un sentiment spontané, ici d'empathie et de solidarité, là d'aversion et de rejet. Et à une époque où le « ressenti » – immédiat, non déconstruit et jamais interrogé – de chacun fait autorité, l'allomorphisme s'insinue dans toutes les anfractuosités de la vie sociale et, par ricochet, politique.

Concrètement, l'allomorphisme explique, par exemple, que la même personne se félicite du minimum mis en place en faveur des immenses alors qu'elle exigerait le maximum pour elle-même dans une situation analogue⁵.

nécropolitique

Et faire le minimum pour une certaine catégorie de personnes, au point de rendre leur vie concrètement invivable et de les installer durablement dans la survie, mérite à son tour un concept spécifique : la nécropolitique.

5. Lire à ce sujet « #HousingPostCorona – contre l'allomorphisme et pour un bon usage de la crise sanitaire au profit des “immenses” », une carte blanche de Laurent d'Ursel éditée par *Alter Échos* le 23 avril 2020 (www.alterechos.be/housingpostcorona-%E2%80%A8).

Les discours d'individualisation des risques, des mérites et des fragilités ne tiennent plus. Les besoins de mutualiser les solidarités et les soins de soi, des autres, de la planète, tombent sous le sens de leurs manques et de leurs absences.

Jacinthe Mazzocchetti,
anthropologue,
juillet 2020

Ce qui était terrible là-bas, c'est que nous étions des déchets. Il n'y a pas d'autre mot. Je n'existais plus.

*J'étais une loque. Une lavette.
Un demi-cadavre.*

Henri Kichka,
rescapé d'Auschwitz,
janvier 2020

J'aimerais que la cause des migrants passe avant celle des animaux.

Bernard Kouchner, politicien,
janvier 2020

Ce salopard de Kouchner est à la base des guerres préventives qui sont la cause principale de la migration. Insupportable qu'il figure dans une publication du Syndicat des immenses!

Raouf

C'est une crise des droits humains, de la justice et de la volonté politique. Les systèmes d'oppression coloniaux, racistes et patriarcaux l'ont créée et alimentée.

Nous devons les démanteler. Nos dirigeants politiques ne peuvent plus fuir leurs responsabilités.

Tribune cosignée par
Greta Thunberg, militante,
décembre 2019

*C'est d'âme qu'il faut changer,
non de climat.*

Sénèque, philosophe,
mort le 12 avril 65

1.1. POURQUOI LE MOUVEMENT PRO-CLIMAT S'ARRÊTE AUX OURS BLANCS ET AUX PANDAS

Ici, on ne parle pas des conséquences sociales imputables aux dérèglements climatiques, comme les récentes inondations en Belgique, ou comme les réfugiés climatiques qui ne vont pas tarder à débouler en masse en Europe. Chaque crise, et celle-ci ne fait pas exception, fait tomber des personnes dans l'immensité et aggrave les inégalités entre les immenses et les escapés.

Ici, on ne parle pas des effets contrastés sur les immenses, les immenscapés et les escapés des mesures prises pour tempérer, freiner ou modérer les dérèglements climatiques. Pour se limiter à deux exemples, l'isolation thermique des habitations et le passage à la voiture électrique ne sont pas possibles pour toutes les bourses.



Ici, enfin, on ne parle pas du fait que, toutes choses égales par ailleurs, certains immenses sont davantage amenés à gaspiller que les escapés¹¹ et dans l'incapacité matérielle de trier ou de recycler.

Ici, on parle de la convergence, divergence ou concurrence entre lutte pour le climat et lutte par et pour les immenses.

11. Faute de pouvoir les laver, on jette les vêtements une fois sales. On consomme pour se chauffer plus de gaz que si l'on avait les moyens de louer un appartement correctement isolé. Sans frigo, on ne peut garder ses surplus alimentaires. Etc.

Ici, on constate et dénonce que l'immensité soit dans l'angle mort de la lutte en faveur du climat.

Ici, on veut déployer ce que la philosophe Élisabeth de Fontenay a dit en une phrase: «C'est d'un seul et même geste sans cesse réitéré qu'on a séparé les hommes des animaux et qu'on a relégué des catégories d'hommes»¹², en écho à celle de Léonard de Vinci: «Le jour viendra où les personnes comme moi regarderont le meurtre des animaux comme ils regardent le meurtre des êtres humains.»

Le juste combat en faveur du climat ne peut plus ignorer l'«obsolescence programmée» des immenses (dont l'espérance de vie est significativement basse). Une vie humaine brisée, disloquée, minimalisée est une vie irréversiblement brisée, disloquée, minimalisée, un gâchis énorme et définitif, une destruction de possibles, de potentialités, de puissances. De joies, de créations, de vies. De liens, de plaisirs, de rêves.

Les immenses ne sont pas des objets! Même entre guillemets, parler de leur «obsolescence programmée» est d'un cynisme crasse.
Raouf

PAS DE PLANÈTE B ? PAS DE VIE B NON PLUS !

D'où la question: pourquoi le mouvement pro-climat s'arrête-t-il aux ours blancs et aux pandas et pourquoi n'inclut-il pas les humains en situation de détresse, comme les immenses ?

Autrement dit: pourquoi la solidarité envers les ours blancs et les pandas semble l'emporter sur la solidarité envers les immenses ?

Encore autrement dit: pourquoi penser les dérèglements climatiques indépendamment des dérèglements du survivre-ensemble dont les immenses sont l'un des symboles ?

Une première réponse évidente: contrairement aux immenses, les pandas et les ours blancs n'ont pas de personnalité juridique... pour l'instant du moins.

Dès 1990, le philosophe Michel Serres dans *Le Contrat naturel* explorait le concept de «nature comme sujet de droit». En Nouvelle-Zélande, les Maoris ont obtenu en 2017 la personnalité juridique pour le mont Taranaki. Depuis 2020, l'écologiste Julien Bayou plaide en faveur d'une personnalité juridique pour la

12. *Gaspard de la nuit*, Stock, 2018, p. 100.

Seine, à l'instar, par exemple, du Gange en Inde, ou même du riz sauvage du Minnesota. Sans parler des Pays-Bas où, suite aux législatives du 17 mars 2021, le PvdD, le parti pour les animaux, a obtenu 5 sièges¹³.

La personnalité juridique pour les ours blancs et les pandas n'est donc plus qu'une question de temps. Mais, les immenses peuvent malheureusement en témoigner: cela pourrait s'avérer une disposition efficace, mais elle n'est, en elle-même, certainement pas suffisante.

Cinq autres hypothèses peuvent être avancées pour expliquer l'omission (ou l'oubli) des immenses par les militants pro-climat.

HYPOTHÈSE 1. PARCE QUE LA DIGNITÉ DES OURS BLANCS ET DES PANDAS NE FAIT PAS QUESTION

«Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits», décrète en son article premier la Déclaration universelle des droits de l'homme. S'il est nécessaire de le préciser, c'est que la question s'est posée aux yeux de certains.

Potentiellement (ou intrinsèquement) mauvais, l'homme pourrait, fût-ce par moment, déchoir au point d'être jugé indigne de son humanité.

Rien de tel pour les ours blancs et les pandas.

Mais l'article premier est là pour mettre en garde: il ne peut être question (d'attribution) de «degrés de dignité». Et l'on sait que rien n'est plus – catastrophiquement – spontané que de hiérarchiser les êtres humains, ou, ce qui revient *in fine* au même, de les catégoriser puis d'attribuer des droits spécifiques à chaque catégorie, créant *de facto* des passe-droits et des privilèges. Les immenses en font l'expérience quotidienne, selon qu'ils sont enfant, homme ou femme à la rue, belge, européen ou non, en situation régulière ou non, (trans)migrant, demandeur d'asile ou réfugié, etc.

13. Il existe aujourd'hui, en Europe, des partis animalistes en Allemagne, en Belgique, en Espagne, en Finlande, en France, en Italie, en Suède, à Chypre, aux Pays-Bas, au Portugal et au Royaume-Uni.

HYPOTHÈSE 2. PARCE QUE LA QUESTION DE LA PART DE RESPONSABILITÉ DES OURS BLANCS ET DES PANDAS DANS LA MENACE PESANT SUR EUX NE SE POSE PAS

L'énorme et magnifique vague de solidarité citoyenne envers les réfugiés en 2015 a été très mal vécue par beaucoup de personnes sans chez-soi de longue date, belges ou européennes, et, dans une moindre mesure, par des personnes sans-papiers établies de longue date, souvent dans des conditions matérielles déplorables, sur le territoire national: «Et pourquoi personne pour nous?»¹⁴

«Les SDF, ils ont eu leur chance...» est la réponse la plus courante, encore que rarement claironnée car elle est au moins discutable dans les faits et contestable dans ses conséquences implicites. Mais cette réponse a le mérite de rappeler que rien n'est plus – malheureusement – spontané que d'indexer l'aide à laquelle quelqu'un peut prétendre à sa part présumée de responsabilité dans son besoin d'aide.

Rien de tel pour les ours blancs et les pandas¹⁵.

HYPOTHÈSE 3. PARCE QUE LES OURS BLANCS ET LES PANDAS SONT MIGNONS

Seuls les enfants sont unanimement considérés mignons, et donc attendris-sants, provoquant chez chacun compassion et sympathie, d'autant que la fragilité leur est inhérente.

Rien de tel chez les adultes, et surtout chez ceux que l'immensité a marqués dans le corps et/ou l'esprit, au point de pouvoir inspirer dégoût et rejet¹⁶.

14. Lire à ce sujet d'Ursel L., «Réfugiés, SDF: même combat? Comment rendre les SDF plus sexy?», *DoucheFLUX Magazine*, n° 14, hiver 2015-2016, pp. 4-5: www.doucheflux.be/wp-content/uploads/2018/10/douchefluxmag_14.pdf.

15. Encore que l'inévitable arrivée prochaine de réfugiés climatiques posera la question en d'autres termes, la part de responsabilité considérable des pays occidentaux dans les dérèglements climatiques étant incontestable. «Demain, le sans-abri sera d'abord climatique», notait le politicien français Yannick Jadot dès septembre 2017.

16. Le phénomène n'est cependant pas irréversible: voir Fiske S. T., «From Dehumanization and Objectification to Rehumanization», *Annals of the New York Academy of Sciences*, 1167, 2009, p. 31–34.

Moduler son soutien à quelqu'un selon qu'il est plus ou moins mignon n'est pas imaginable et d'ailleurs revendiqué par personne, mais il faut oser adresser le problème, car il est démontré que, tout menacés d'extinction soient-ils, les animaux moches et *a fortiori* rebutants n'ont jamais fait descendre les plus radicaux militants pro-climat dans la rue¹⁷.

HYPOTHÈSE 4. PARCE QUE LES OURS BLANCS ET LES PANDAS SONT SANS DÉFENSE

«On n'a jamais vu un arbre participer à une marche pour le climat», pouvait-on justement lire sur une banderole lors d'une manifestation en faveur du climat, laquelle sous-entendait peut-être que les immenses, eux, peuvent organiser leur propre marche. C'est oublier le rapport de force extrêmement défavorable dans lequel ils sont pris dans la plupart des dimensions de leur existence, ce dont témoignent par leur grand nombre les associations missionnées pour les soutenir et, sur le plan militant, le Syndicat des immenses et autres organisations analogues.

L'impuissance ou, ce qui revient au même, le sentiment d'impuissance, ne touche pas tous les immenses, tant s'en faut, mais nombre d'entre eux.

HYPOTHÈSE 5. PARCE QUE DES LOBBYS EMPÊCHENT D'OUBLIER LES OURS BLANCS ET LES PANDAS

Les porte-paroles du climat qui s'appellent Greenpeace, Coalition Climat, unitedforclimate.be, Extinction Rebellion ou encore, par exemple, Climate Express et, pour les animaux spécifiquement, WWF, Gaia ou encore L214, savent se faire voir et entendre¹⁸.

Rien de tel pour les immenses, même pas le début d'un embryon d'une éventuelle future force de frappe comparable.

17. Voir www.neonmag.fr/pourquoi-les-animaux-moches-sont-ils-plus-menaces-518035.html ou www.slate.fr/story/80491/animaux-moches et www.uglyanimalsoc.com.

18. On ne peut que mentionner ici le fait que de nombreux philosophes, remettant en question les fondements de la traditionnelle partition entre les êtres humains et les autres animaux, contribuent à établir les droits de ces derniers et nos devoirs à leur endroit.

Et quand les États feignent d'oublier leurs engagements solennels en faveur du climat, la société civile sait les rappeler à l'ordre, comme ce fut le cas le 17 juin 2021 pour la Belgique condamnée par la justice, après la France et les Pays-Bas.

Rien de tel pour les immenses, alors que les statistiques de la grande pauvreté, de plus en plus inquiétantes, fourniraient une base suffisante pour engager semblables procédures.

Les immenses, les grands oubliés ?

La formule pourrait sembler exagérée, en Région de Bruxelles-Capitale aujourd'hui en tout cas, puisque le budget consacré à la lutte contre le sans-chèz-soirisme a été doublé.

On peut cependant maintenir la formule au niveau fédéral, comme les mesures sanitaires prises contre la propagation du coronavirus l'ont démontré à deux reprises¹⁹.

BREAKING NEWS 1:

**Le 19 février 2021,
le tribunal de Montpellier
ordonne le démontage de
7 éoliennes pour sauver un
couple d'aigles !**

BREAKING NEWS 2:

**Le 31 mars 2021,
Ixelles remporte le label
d'Or « Commune amie des
animaux » !**

HYPOTHÈSE 6. PARCE QUE LES OURS BLANCS ET LES PANDAS NE PARLENT PAS

Il est plus aisé de tenter de sauver ceux qui ne le demandent pas que de donner la parole à ceux qui n'ont pas demandé d'être sauvés, juste respectés au même titre que tout autre être humain.

19. Voir à ce sujet le thème 4, « Fêter la Saint-Covid le 13 mars ? », *infra*.

1.2. POURQUOI LE MOUVEMENT PRO-CLIMAT DOIT INCLURE LES IMMENSES²⁰

Insister sur les ressemblances ou sur les différences ? Comme le verre à moitié plein ou à moitié vide, c'est un choix. Et il en va de même pour l'organisation de la divergence des luttes et leur mise en concurrence, ou pour le plaidoyer en faveur de leur convergence. C'est une décision politique.

Nous plaidons, ici, pour la convergence entre lutte pour le climat et lutte par et pour les immenses.

POUR UN COMBAT PRO-CLIMAT INCLUSIF !

1.2.1. LE CŒUR DE LA CONVERGENCE : LE RESPECT

Le premier mot que les immenses ont à la bouche : le respect, la crainte permanente qu'il leur sera tôt ou tard manqué de respect, la dénonciation virulente de toute forme d'irrespect, voire la conviction d'une organisation sociétale d'un irrespect à leur endroit. Pour la personne qui en doute, se sentir respectée est l'ultime preuve d'existence aux yeux des autres, quand ce n'est pas à ses propres yeux²¹.

20. Le mouvement Droit à un toit/Recht op een dak avait lancé en février 2019 un groupe de travail sur une question analogue : Pourquoi le mouvement syndical doit-il inclure les immenses, notoirement éloignés du marché du travail ? La question a servi de base à quelques réunions de défrichage dont la poursuite s'est vite arrêtée, faute de temps ou d'engagement des participants, et probablement à cause de la complexité administrativo-bureaucratique des syndicats. Il reste qu'il s'est trouvé des syndicalistes qui, comme nous, pensent qu'intégrer les immenses parmi les destinataires de l'action syndicale, c'est reconnaître qu'un spectre relie la précarité du travail et celle du logement.

21. Est politiquement sans intérêt la question de savoir s'il faut, ou non, entendre une demande pressante de démenti dans l'aveu rétrospectif de certains immenses, qui donnent raison à ceux qui les auraient jugés indignes de respect.

HUMOUR NOIR DE CHARLIE HEBDO :



HUMOUR NOIR DE IMMENSE HEBDO :

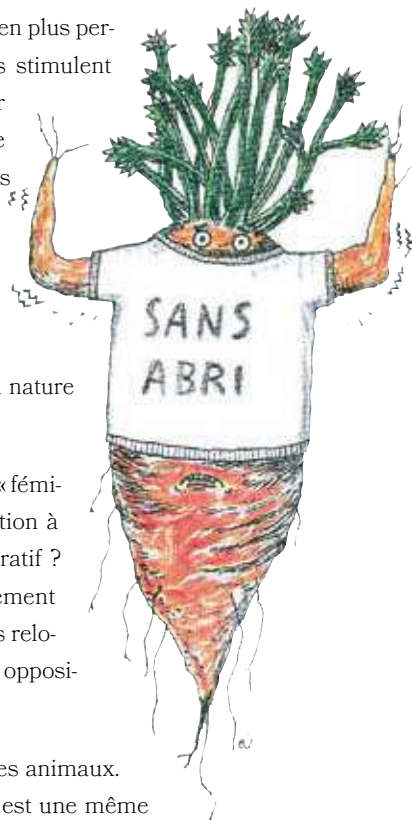


Les dérèglements climatiques de plus en plus perceptibles et l'explosion des inégalités stimulent les réflexions et les combats en faveur d'une « transition » vers un monde moins violent envers la nature et envers les hommes.

L'écoféminisme, par exemple, fait explicitement le lien entre la domination et l'oppression des femmes par les hommes et la surexploitation de la nature par les humains.

Une façon de privilégier la douceur (« féminine » ?) du *care* préventif, par opposition à la violence (« masculine » ?) du *cure* curatif ? Le Housing First, qui allie le relogement (*cure*) à un suivi intense des personnes relogées (*care*), démontre la limite de ces oppositions binaires simplistes³¹.

Pour ne pas conclure: « La Nature. Les animaux. Les hommes. C'est un continuum. C'est une même bataille contre un même Léviathan ».³²



31. Pour approfondir la question, il faudrait remonter à l'article précurseur d'André-Georges Haudricourt, « Domestication des animaux, culture des plantes et traitement d'autrui » (1962), et explorer des notions récentes comme le « travail social palliatif » tel que développé par Marc-Henry Soulet. Voir en outre « *Le care, la belle affaire! Les réticences du Syndicat des immenses* », une communication lors des *États généraux du care. Luites sociales post-pandémie en dialogue avec Joan Tronto* du 29 octobre 2021 organisés par la Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme de l'UCLouvain: www.syndicatdesimmenses.be/wp-content/uploads/2022/08/Le-care-et-le-SDI.pdf.

32. Ruffin Fr., *Il est où, le bonheur*, Les Liens qui libèrent, 2019.

1.3. ZÉRO DÉCHET (HUMAIN)

Jusqu'il y a peu, les déchets n'entraient pas dans la pensée du fonctionnement de l'économie.

Depuis que le sans-chez-soirisme n'est plus vu comme une fatalité mais comme un choix (par défaut) de société et le résultat de (non-)décisions politiques, la production par le système de vies brisées, disloquées, mini-malisées est moins tolérable que jamais.



D'autant que, par culpabilisation, autodénigrement et/ou internalisation des critères managériaux de performance, d'autonomie et d'excellence, l'immense « dans une merde matérielle énorme » peut être amené, suprême souffrance existentielle, à se voir comme un raté, un incapable qui a failli, un produit avarié, périmé ou défectueux du système, bref comme une « grosse merde » (*sic*)³³.

HUMAN LIVES ARE TOO BIG TO BE CONSIDERED A FAILURE!

HOMELESS LIVES MATTER!

MAKE ALL HUMAN LIVES GREAT AGAIN!

LES IMMENSES SONT DES RÉSIDENTS (DE LA TERRE MÈRE) COMME LES AUTRES,
ET NON LES RÉSIDUS (D'UN SYSTÈME DE MERDE)!

33. Et cette dévalorisation à ses propres yeux fait de l'immense une proie de choix pour la nécropolitique, si elle n'en est pas déjà la conséquence. Voir à ce sujet le thème 3, « La vie rendue invivable », *infra*.

- * Ne dites donc plus « Revenu d'intégration sociale (RIS) », mais « Revenu d'indépendance solidaire (RIS) ».
- * Ne dites plus « Bruss' Help est chargé de coordonner les dispositifs d'aide d'urgence et d'insertion aux personnes sans chez-soi en RBC », mais « ... d'urgence et d'émancipation pour les personnes sans chez-soi... »

99
« Intégration » ? J' ai déjà donné.
« Réinsertion » ? Très peu pour moi.
« Émancipation » ? Ça ne mange pas de pain.

2.2.3.2. URGENCE, MON C...

« Urgence » est un mot malheureux et il est regrettamment coulé en RBC dans le marbre de l' « Ordonnance relative à l'aide d'urgence et à l'insertion des personnes sans abri » du 14 juin 2018.

D'abord, le mot induit l'idée de degrés d'urgence et de priorité à donner aux cas les plus urgents, alors que tout est urgent dans les situations de survie et aucun tri ne peut éthiquement se justifier⁴⁰. Ensuite, la tentation est forte de se dire qu'on a « fait le job » si les situations d'urgence ont été traitées, alors que c'est surtout à la production par le système de situations d'urgence qu'il faut s'attaquer de manière volontariste. Le cas du sans-chez-soirisme est exemplaire à cet égard. Enfin, l'appréciation de ce qui est, ou non, urgent peut différer d'un acteur à l'autre, comme l'illustre la reconnaissance, ou non, pour une personne sans-papiers du droit à une AMU (aide médicale urgente), selon qu'elle s'adresse à tel ou tel médecin.

45

Pas de sparadraps !
Pas de demi-mesures !
Pas de poor washing !

Il faut éradiquer le sans-chez-soirisme.

Les politiques et les associations qui, parce qu'ils permettent l'accès à une consigne, à un repas, à un infirmier, à une nuit dans un dortoir, à une douche, à une facilitatrice sociétale, à une bouteille d'eau ou à des toilettes, se targuent de

parer à l'urgence, se flattent et se rassurent à trop bon compte.

40. Même le critère de morbidité est discutable : voir 6.3.1.

95

Honte
au court-termisme assumé
des « solutions » non structurelles proposées
qui a sali
le bel adjectif *humanitaire* !

La décence politique et l'honnêteté intellectuelle exigent de parler plus modestement de dépannage, tout essentiel soit-il à très court terme.

- * Ne dites plus « Bruss' Help est chargé de coordonner les dispositifs d'aide d'urgence et d'insertion aux personnes sans-abri en RBC », mais « ... dispositifs de dépannage et d'émancipation pour les personnes sans chez-soi... »

2.3. MOTS NOUVEAUX : LE THÉSAURUS DE L'IMMENSITÉ

abolitionniste : n. (acronyme d'Activiste Buté et Opiniâtre Luttant Intensément contre ces Tristes Individus qui Omettent par Nigauderie ou Négligence d'Imputer le Sans-chez-soirisme aux Turpitudes de l'État). Personne qui milite pour l'éradication du sans-chez-soirisme. 1. *L'État ne peut pas tout, certes, mais il ne peut pas ne pas tout faire pour que tout le monde ait un chez-soi. OK? Tu es abolitionniste. Pas ok? Tu es fatalâche.* 2. *Foi d'abolitionniste, l'« État social actif » ne doit pas activer les plus vulnérables mais s'activer lui-même! C'est la passivité de l'État qui est responsable du sans-chez-soirisme!*

allomorphisme : n.m. Propension à estimer que telle situation, inenvisageable, inacceptable, insupportable ou invivable pour soi, est envisageable, acceptable, supportable ou vivable pour l'autre. 1. *Les immenses sont pour la plupart des ex-escapés, mais, par allomorphisme, on fait comme si l'immensité leur était innée, et donc intrinsèque.* 2. *L'allomorphisme, ou « altruisme à géométrie variable et versatile », frappe chacun en propre et se retrouve inévitablement dans les politiques sociales.*

NB. Ce nouveau sens du mot s'ajoute aux autres.

assuivader (s') : v. Trouver refuge dans la consommation d'alcool, de drogues ou de médicaments. 1. *Ne pas juger, moraliser, condamner l'immense qui s'assuivade n'est pas si compliqué. Sauf pour lui-même.* 2. *Il m'arrive, oui, de m'assuivader, comme vous de frauder le fisc. On est quitte.*

blablaphobe : adj. Ne plus supporter aucun blabla, se méfier des déclarations théoriques ou politiques sans effet sur le terrain, suspecter des tentatives d'enfumage derrière les beaux discours. 1. *On ne naît pas blablaphobe, on le devient à force d'entendre tant de baratineurs. On veut du concret, pas de la propagande.* 2. *Quand on sait combien les immenses sont blablaphobes, le projet d'une « Université d'été des immenses » constitue un challenge... immense!*

bureaucrature : n.f. Système tatillon, rigide et sans-cœur qui oblige, quand bien même c'est inutile, éreintant ou illégal, de produire des documents administratifs en tout genre et à répétition. 1. *C'est la folie! On vit en pleine bureaucratie!* 2. *Les plus fragiles sont évidemment les moins bien armés pour se défendre contre la bureaucratie.*

burn-in : n.m. Synonyme de « burn-out de rue ». 1. *Survivre sans chez-soi est un travail à temps plein, particulièrement épuisant, et une source de stress permanente. Et les moments de quiétude ou de déconnexion sont très rares. D'où le burn-in bien connu de beaucoup d'immenses.* 2. *Le burn-in, comment oser en parler quand on est accusé de glander toute la journée?*

caméléoner (se) : v. Dissimuler sa propre immensité. 1. *Se caméléoner, ça peut prendre un temps fou!* 2. *Douche, vestiaire, coiffure, etc. Notre mission, c'est permettre aux gens de se caméléoner.*

chair-à-boulot : n.f. Personne précarisée dont l'existence permet aux travailleurs sociaux d'avoir un travail salarié. 1. *Je suis de la chair-à-boulot et faut pas croire qu'on m'a un jour dit merci!* 2. *La première fois qu'une SDF s'est présentée comme de la chair-à-boulot, j'ai pas compris.*

chair-à-subsides : n.f. Personne précarisée dont la fréquentation d'une association permet à celle-ci de prétendre à des subsides. 1. *On m'aide, OK, mais ça va dans les deux sens: faut pas oublier qu'on est aussi de la chair-à-subsides!* 2. *En France, on ne dit pas chair-à-subsides, mais chair-à-subventions.*

charitaliser : v. Décréter que les valeurs de l'immense ne pèsent guère dans l'aide qui lui est apportée. 1. *Végétarien ou non, halal ou non, cru ou cuit, avec ou sans gluten, peu importe! Pour certains, faut surtout pas « faire le difficile »! L'aide alimentaire, c'est là où ça charitalise le plus.* 2. *Est-ce possible d'aider sans, tôt ou tard, fût-ce par-devers soi, charitaliser?*

colerrance : n.f. Colère où la part purement psychologique est indémêlable d'un vécu révoltant dans l'immensité. 1. *Colérique, lui? Sans doute, mais, là, c'est autre chose: c'est de la colerrance. Et quand tu connais son histoire...* 2. *Pas facile d'être psy dans le social. C'est pas sur les bancs de l'unif que tu apprends à gérer la colerrance des bénéficiaires.*

décanniveler : v. Sortir de la rue, retrouver un logement. 1. *Trois associations ont mis dans leur rapport d'activité qu'elles avaient décannivé... la même personne! Ce n'est pas abusif, mais ça fausse les statistiques.* 2. *Plus le temps passe, plus se décanniveler est compliqué. Le bon sens voudrait de ne jamais laisser personne à la rue deux nuits de suite. La vitesse de la dégringolade est foudroyante.*

déchètequer : v. Dévaloriser quelqu'un, ou soi-même, à cause de son immensité, réelle ou supposée. 1. *Se sentir déchètequé est la plus grande souffrance des immenses.* 2. *Difficile de survivre dans des conditions de plus en plus indignes et de ne pas se déchètequer à la longue... mais j'y suis arrivée!*

déconjoindre : v. À cause du « statut de cohabitant » réduisant les revenus dits de remplacement, s'interdire de vivre en couple, dans une colocation ou un projet d'habitation solidaire. 1. *On a déjà dû déconjoindre mais les contrôles abusifs dans notre vie privée n'ont pas cessé pour autant, au contraire!* 2. *Déconjoindre, c'est vivre séparés, non par choix, mais par nécessité financière.*

déficitomane : n. Une personne en manque chronique du strict nécessaire à une vie décente. 1. *Pour moi, on devient déficitomane pour deux raisons: faute de droits (comme un sans-papiers) ou par auto-dilapidation, auto-gaspillage, auto-sabotage (comme une personne dépendante).* 2. *Entre déficitomanes, on se comprend au quart de tour.*

phrases, qu'on n'oublie pas, qui vous enfoncent dans la honte de soi. 2. Au Syndicat des immenses, on veut politiser l'immensité, ce qui n'empêche pas certains de continuer à s'emmerdire.

exploiter (quelqu'un): v. Tendances chez certain-e-s immenses à instrumentaliser, voire manipuler, les escapé-e-s en général et les travailleurs sociaux en particulier. 1. *OK, nous exploiter au maximum s'explique aisément, dans un contexte de survie. Mais, quand même, un « Merci » ou un « Désolé, excusez-moi », est-ce trop demander ? 2. Je supporte qu'elle m'emploie, je suis d'ailleurs payé pour endurer ça, et c'est une manière de garder le lien.*

NB. Le néologisme *exploiter* est le premier que le Syndicat des immenses n'a pas dû créer/valider, qui lui a été imposé par des escapés et communiqué « pour info » : le début du *Thésaurus de l'escapitude* ?

enferdettement: n.m. La spirale infernale de l'endettement. 1. *Il y a enferdettement quand la personne ne va pas réintégrer un logement car elle sait que les huissiers vont débarquer une semaine plus tard. 2. Je préfère en baver dans l'enferdettement et vivre dans la clandestinité que de payer les pensions alimentaires à mon ex !*

escapé-e: n. (acronyme Enclos-e dans le Système mais Capable Aisément et Périodiquement de s'en Échapper). C'est la dénomination des personnes non-immenses. 1. *En forgeant « escapé », le Syndicat des immenses envoie un message politique fort, qui prend la pensée dominante à rebrousse-poil : les personnes communément estimées les plus « intégrées » ou « insérées » le sont en fait le moins. 2. Derrière le mot « escapé », il faut entendre : arrêtez d'exiger de nous des « preuves (de volonté) d'insertion » ! Les immenses sont « dans » le système H24... sauf quand ils soupapent...*

escaper: v. Décompresser, se déconnecter, se ressourcer, se vider la tête, se distraire, se détendre, se relâcher, et en avoir les moyens, à commencer par un chez-soi. 1. *Nous, les immenses, on dit que les escapés escapent, mais eux, les escapés, ils disent qu'ils vivent leur vie. 2. En gros, les immenses soupapent et les escapés escapent, c'est ça ? Tu as tout compris.*

escapitude: n.f. L'escapitude est le biotope des escapés. 1. *Escapitude rime avec plénitude, certes, mais le bonheur de fuir a quand même quelque chose de tordu. 2. Pionnière réponse du berger à la bergère : le Syndicat des immenses a listé les nuisances causées aux immenses par l'escapitude des escapés !*

étoiler (s'): v. Préférer dormir à la rue tant l'abri proposé est rebutant, sale, bruyant, dangereux ou non-individualisé. 1. *Ce parc est agréable pour s'étoiler, il est vraiment tranquille. 2. Je ne suis pas la seule à m'étoiler ici tous les soirs.*

éventailier (quelqu'un): v. Raconter des salades à une personne vulnérable, lui faire des promesses en l'air, jurer que sa situation va s'améliorer. 1. *Plus les élections approchent, plus les politiciens nous éventailent ! 2. Inutile de m'éventailier, je sais bien que tout est bloqué. Vous pensez que je ne peux pas l'entendre ?*

excédomane: n. Personne qui possède des choses en excédent, dont elle n'a pas besoin, qu'elle les ait obtenues par héritage, en travaillant dignement ou en exploitant les autres. 1. *Devenir excédomane est un rêve qu'on nous a inculqué et c'est le cauchemar de la planète. Et le plus gros pavé dans la mare d'un monde plus juste. 2. Au Syndicat des immenses, on distingue l'immense et l'escapé. Moi, je préfère le déficitomane et l'excédomane.*

excommuné-e: adj. Qualifie une personne qui, faute d'un chez-soi, n'est attachée officiellement à aucune commune. 1. *Tu vis à la rue mais, pour toucher ton revenu [d'intégration sociale], tu dois prouver des « attaches » à la commune dont tu sollicites l'aide ! T'es excommuné et tu dois faire... comme si tu l'étais pas ? ! 2. Ah ! si tous les excommunés se mettaient ensemble... Plus facile à dire qu'à... Mais non, il y a le Syndicat [des immenses] !*

exproprier (s'): v. À la longue, après des années de vie à la rue, s'être tellement désocialisé, voire déconnecté d'avec soi-même, déclarer préférer rester à la rue plutôt que (tenter de) réintégrer un logement. 1. *Au journaliste qui se plaît à dire que certains SDF ont choisi de vivre à la rue vu qu'ils s'exproprient, il faut retirer la carte de presse ! 2. Les bons résultats de la méthodologie du Housing First prouvent que s'exproprier n'est pas une fatalité.*

fantomiser: v. Réduire quelqu'un à une place dans une queue, à un nom dans une liste d'attente, à un numéro de dossier. 1. *Faudrait classer les associations selon qu'elles fantomisent un peu, beaucoup ou jamais, accidentellement ou systématiquement, au début ou à la fin. 2. « Fantomisé » et « atomisé », ça rime, et ce n'est pas un hasard.*

fatalâche: n. Désigne une personne qui préfère penser que le sans-chez-soirisme est une fatalité et/ou décide de ne pas remettre en question sa conviction. 1. *Tant qu'il y aura des fatalâches, la société pourra se contenter d'évi-*

3.3. LOGIQUE DE LA NÉCROPOLITIQUE

« Faire payer le maintien en vie. »

L'action mensuelle d'octobre 2019 du SDI dénonçait déjà, sans en connaître le concept, une marque de la nécropolitique :



De quoi la nécropolitique est-elle la punition ? De quelle dette la nécropolitique impose-t-elle le règlement ? De quel discours tacite le cynisme nécropolitique s'enrobe-t-il ?

Ce discours n'existe nulle part et aucun politicien ne va jamais s'afficher nécropoliticien. Aucun parti ne présente de programme nécropolitique volontariste.

Ce discours n'apparaît que par bribes ci et là, au détour d'une phrase ou d'un soupir, entre les lignes ou pendant des silences éloquent⁴⁶.

Ce non-discours n'est pas enseigné dans les écoles supérieures et aucun travailleur social ne s'en revendique.

76 Une douche par ci, un colis alimentaire par là, un lit pour un soir là-bas, un vêtement presque neuf par ici, etc.

- Mieux que rien, non ?
- Absolument pas !

Car derrière tout timide « Ok, c'est peu, mais... » se cache un cinglant « C'est bien assez ! »

46. Exemple de bribe récente, s'agissant des personnes sans-papiers, du fait du secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration : « En Belgique, il est trop facile de vivre dans l'irrégularité » (23 juillet 2021).

Ce non-discours est un mix indémêlable de moralisation, de pédagogie, de rétorsion, de formatage, de domination, d'encadrement, de remontrance, de commisération, de cruauté et de redressement, le tout sur fond de contrainte budgétaire stricte et savamment rendue permanente, le tout emballé dans la notion de plus en plus abstraite, vaporeuse et inconsistante de « solidarité ».



Ce non-discours sature l'air du temps et il contribue à rendre la nécropolitique, sinon acceptable, du moins banale, ordinaire, habituelle.



Aucun complot à imaginer, seulement un état de fait à identifier pour mieux le circonvénir.

La question de savoir dans quelle mesure les acteurs qui se font les instruments de la nécropolitique en sont plus ou moins conscients n'est donc pas si déterminante. Il est clair que certains le sont plus que d'autres, que certains le regrettent

plus que d'autres, et qu'il doit même s'en trouver qui s'en félicitent *in petto*. La nécropolitique n'est pas une question de psychologie ou de sensibilité, mais de politique.

Il est crucial, en revanche, de traquer partout la nécropolitique, de mettre en place un système d'alerte et de la dénoncer dès qu'elle se manifeste.

Mais, on l'a compris, la nécropolitique est d'autant plus difficile à contrecarrer que sa rationalité est nébuleuse et son déploiement multiforme. Sauf quand sa logique est poussée à son paroxysme, où elle apparaît alors dans sa quintessence, comme en juin 2022 dans le projet du Premier ministre



britannique Boris Johnson de délocaliser au Rwanda des migrants entrés illégalement au Royaume-Uni. Leur demande d'asile serait traitée selon des critères rwandais et, en cas d'obtention d'un titre de séjour, ces migrants seraient tenus de s'installer au Rwanda. Un projet avorté de justesse, grâce, entre autres, à l'avis rendu par la Cour européenne des droits de l'homme⁴⁷.

3.4. LES VOIES DE LA MALTRAITANCE NÉCROPOLITIQUE SONT NOMBREUSES

Déshumanisation, désindividualisation, déconsidération. Infantilisation, animalisation, mépris. Intimidation, menace, réprobation. Non-consultation, non-association aux prises de décision (même si elles impactent directement le quotidien des personnes), non-réponse aux questions, aux protestations, aux contre-propositions. Si la liste est connue, elle mérite d'être détaillée⁴⁸.

3.4.1. POURRISEMENT DE PRINCIPE

La précipitation est parfois mauvaise conseillère ? L'attentisme est souvent criminel.

La nécropolitique, c'est d'abord ne rien faire, d'abord regarder ailleurs, d'abord perdre un temps rétrospectivement précieux et irrattrapable avant de se dire qu'une décision s'impose, s'imposait, se serait imposée.

Surtout ne pas prévenir le danger, ne pas anticiper le problème, ne pas se montrer proactif avant que la situation n'empire, avant que l'irréversible ne commence son œuvre, avant qu'il ne soit trop tard.

47. En revanche, lorsque, toujours en juin 2022, des forces de l'ordre provoquent la mort d'une trentaine de migrants parmi les 2.000 tentant depuis le Maroc d'atteindre l'enclave espagnole de Melilla, on n'est plus dans la nécropolitique, mais, puisque la mort est provoquée, dans la « thanatopolitique », telle que développée dans *Homo sacer* (1997) par Giorgio Agamben, dans le sillage de Michel Foucault.

48. La grande majorité des 39 premières revendications du SDI ont un lien avec la nécropolitique. Voir annexe 2.

Agir tant qu'il est encore temps ? Non, la nécropolitique se bouge seulement après. Et pourquoi excelle-t-elle à procrastiner, atermoyer, tergiverser ? Parce que ça marche : le contexte, entre-temps, s'est dégradé, la santé a décliné, l'horizon de l'existence s'est rétréci. Bref, la qualité de vie est entamée durablement.

La nécropolitique débarque en sauveur quand l'essentiel n'est déjà plus sauvable. Au mieux, elle limite les dégâts. Au pire, elle les multiplie. Et l'un va très bien avec l'autre.

Il va sans dire qu'il importe peu, pour la nécropolitique, que prévenir coûte moins cher que guérir. Et que de ne mettre en place que des procédures de réponse à des situations d'urgence confine au plus consternant des surréalismes⁴⁹.

Arrêtons, de grâce, d'utiliser *surréalisme* comme synonyme d'*absurdité* ! Rien de commun entre les aberrations mortifères de notre système pseudo social et ce mouvement artistique particulièrement créatif, qui laisse s'exprimer les voix de l'inconscient à travers différentes formes d'art.

Barbara

Mais, après n'avoir rien fait, que fait la nécropolitique ?

3.4.2. HUMILIANTE DEMANDE

La nécropolitique opère chaque fois que la condition pour demander une aide, et *a fortiori* pour la recevoir, est l'abandon de fait, au moins momentané, de sa fierté. Souvent, demander rime avec mendier.

Et devoir se rabaisser, se faire tout petit ou écraser son amour-propre est presque impératif si l'on n'entre dans aucune case prévue, ou imparfaitement dans plusieurs.

En ce sens, une aide peut parfois contribuer à enfoncer la personne, à la déposséder de sa vie, à lui en subtiliser la direction.

49. Un sommet de l'imprévoyance nécropolitique bruxelloise en matière de sans-chez-soirisme est sans doute l'automnale recherche panique de bâtiments à rénover à *minima* afin d'héberger les personnes sans chez-soi pendant la saison hivernale dont la récurrence ne laisse de surprendre chaque année les responsables politiques. Et la dissimulation des anciens « plans hiver » au sein d'un plan de « gestion des crises », telle que prévue dans l'Ordonnance relative à l'aide d'urgence et à l'insertion des personnes sans abri » (2018), ne fait qu'institutionnaliser un peu plus l'urgentisme nécropoliticien.

3.4.4. ENGRENAGE DE L'AIDE

La rigidité des procédures pour toute demande et les conditions d'entrée, standardisées et impersonnelles, dans le système pour que cette demande soit recevable, expliquent que, bien souvent, recevoir un salubre coup de pouce suppose de mettre le pied dans une machinerie administrative bientôt difficile, voire impossible, à maîtriser, même pour le donneur d'aide.

Qui plus est, alors que l'aide demandée était précise, ponctuelle et circonscrite, la réponse peut en élargir le cadre bien au-delà de la volonté du demandeur, au point de soulever contre son gré des questions auxquelles il ne ressentait pas le besoin de trouver une réponse, et de fil en aiguille, de développer une dépendance et une subordination vis-à-vis du donneur d'aide. Bref, demander au risque d'être dévalisé.

Quoi de plus diffamant et vexatoire qu'une aide subie⁵⁴ ?

La nécropolitique, c'est la disproportion de la réponse par rapport à la question posée. C'est régenter pour mieux aider. Puis aider pour mieux régenter.

Emblématique à cet égard est le visuel ci-dessous produit par le collectif La Voix des sans papiers de Bruxelles (VSP) pour trouver des citoyens prêts à accompagner des sans-papiers dans leur démarche administrative.



54. Dans un contexte non sans liens, celui de l'âgisme (discrimination frappant les personnes âgées), Stéphane Adam alerte contre le « diktat du soin » et l'« excès de l'aide » (cfr « Vieillessement. Voir le verre à moitié plein », *La Mauvaise herbe*, #11, septembre 2021).

3.4.5. MULTIPLICATION DES CONTRÔLES

Aucun citoyen n'est hors de contrôle. La puissance publique est légalement dotée d'outils pour vérifier, systématiquement ou aléatoirement, le respect par chacun de ses obligations légales et pour sanctionner tout contrevenant suivant des grilles légalement établies ou suivant la décision fondée en droit d'un juge nommé en toute légalité. Tout est donc, en théorie, légal, juste et impartial.

La réalité est tout autre, bien entendu, et d'autant plus pour les personnes en situation précaire. L'occasion de rappeler que « police » et « politique » ont le même étymon grec, *polis*, « cité ».

Elles sont en effet particulièrement désarmées en cas de contrôle abusif, qu'elles ignorent l'abus dont elles sont victimes, qu'elles ne sachent pas comment s'y prendre pour le dénoncer, qu'elles craignent d'être mal vues, et donc moins bien traitées par la suite, en cas de réclamation et/ou qu'elles sachent que les abus dénoncés restent généralement impunis.

La violence potentielle des contrôles les touche particulièrement puisque les aides auxquelles elles peuvent prétendre concernent leurs conditions d'existence mêmes et, partant, c'est l'intimité de leur (sur)vie privée qui est susceptible d'être investiguée par des travailleurs sociaux plus ou moins zélés (vie sentimentale, dépenses, santé, déplacements, revenus, économies, projets...). Les contrôles dont elles sont l'objet sont particulièrement invasifs, intrusifs, indiscrets.

On ne mentionnera qu'un exemple parmi d'autres: la vérification par un assistant social d'un CPAS des extraits de compte d'une personne percevant le RIS (revenu d'intégration sociale) afin de vérifier, à la vue de ses dépenses, si ses « attaches » à la commune sont assez importantes pour ne pas remettre en question la compétence de la commune et donc pour maintenir son RIS. Cette vérification est monnaie courante dans certains CPAS, parfaitement illégale et régulièrement

14

L'ÉTAT SOCIAL ACTIVANT (moins soi-même que les autres) cède souvent à la facilité :

Plus vous vous activez,
plus votre « dossier » est facilement...
accès-cible
pour la machine contrôlante sommée de
comptabiliser ses contrôles !

dénoncée par le SPP Intégration sociale qui a la tutelle sur les CPAS. En vain.

Enfin, il faut souligner que l'« atmosphère moralisatrice » dans laquelle se déroulent les contrôles n'est pas la même pour tous. La suspicion de fraude (sociale) ne pèse pas sur les immenses avec la même

charge morale que la suspicion de fraude (fiscale) sur les escapés.

4.2.1. LES QUATRE MIRACLES DE SAINT-COVID

Le cri du cœur «Vive saint Covid!» est le fait d'un immense qui, en l'espace de trois heures, est passé du grenier miteux de la maison qu'il squattait à une spacieuse et confortable chambre d'hôtel avec vue sur les arcades du Cinquantaire et, au-delà, sur le parc éponyme. En plus, le soleil brillait dans le ciel bruxellois. C'était quelques jours après le 13 mars 2020, date du début du confinement.

Pour mettre les personnes sans chez-soi à l'abri du coronavirus, une douzaine d'hôtels furent ainsi ouverts, d'autant plus facilement qu'ils s'étaient vidés de tout client dès les premiers jours du confinement et que le gouvernement de la RBC débloquait des fonds pour dédommager les hôteliers, dont certains, sans cela, n'auraient pas survécu à la crise.

Mais il eût fallu en ouvrir davantage pour confiner tout le monde.

Et certains ont regretté que très peu d'hôtels fussent réquisitionnés au sens propre du terme, ce qui aurait permis de gagner du temps et de sélectionner les hôtels les mieux adaptés. Un membre du SDI a fortement contribué à l'action «Pas encore confiné-e» du mouvement Droit à un toit/Recht op een dak:

SANS-CHEZ-SOI
TOUJOURS PAS
CONFINÉ(E)
DANS UNE CHAMBRE
D'HÔTEL



SANS-CHEZ-SOI
TOUJOURS PAS
CONFINÉ(E)
DANS UNE CHAMBRE
D'HÔTEL



SANS-CHEZ-SOI
TOUJOURS PAS
CONFINÉ(E)
DANS UNE CHAMBRE
D'HÔTEL



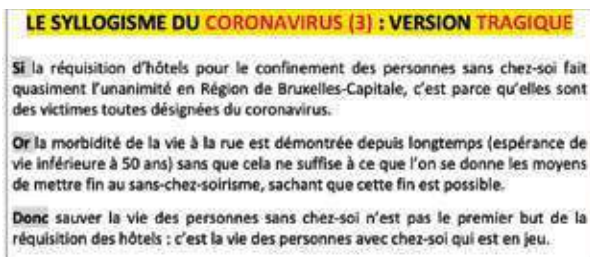
SANS-CHEZ-SOI
TOUJOURS PAS
CONFINÉ(E)
DANS UNE CHAMBRE
D'HÔTEL



SANS-CHEZ-SOI
TOUJOURS PAS
CONFINÉ(E)
DANS UNE CHAMBRE
D'HÔTEL



D'autres mauvaises langues ont argué qu'il s'agissait moins de mettre les immenses à l'abri, comme annoncé, que de les empêcher de contaminer le reste de la population. À quoi on peut répondre que l'un n'empêche pas l'autre.



Quoi qu'il en soit, la crainte était sérieuse parmi les professionnels du secteur du mal-logement et du non-logement que les immenses, à la santé forcément plus fragile, soient plus vulnérables au Covid⁷². Cette crainte s'est révélée heureusement non fondée.

Mais là n'est pas le miracle de saint Covid.

4.2.1.1. L'ARGENT EST LÀ

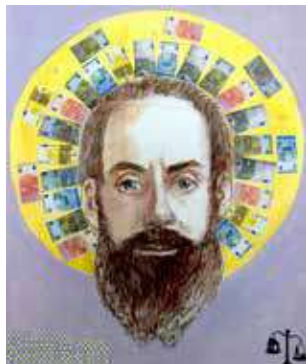
Son premier miracle est le déblocage de budgets réputés inexistantes la veille. Du jour au lendemain (lenteurs administratives mises à part), outre des fonds pour les hôtels, un renforcement des équipes des services sociaux est spontanément proposé par les autorités.

La leçon est vite tirée: l'argent, en réalité, n'est pas, et n'a jamais été, le problème, a fortiori dans la troisième région la plus riche d'Europe.

72. D'où l'acronyme interrogatif proposé de « coronavirus »: Comment Orchestrer le Relogement Obligé, Normal et Absolument Vital des Immenses Réduits à User leur Santé?

Le 13 mars, c'est la Saint-Covid !

Le miracle de Saint-Covid : avoir activé la
Capacité d'**O**rdonner **V**ie d'**I**mmenses **D**épenses
en faveur des immenses*,
capacité négligée, inavouée, voire niée !



On ne dit pas « Merci ».
On exige de financer la fabrication du vaccin (qui existe) contre le virus du sans-chez-soirisme (qui n'est pas une fatalité).

annexes et l'acronyme de « Individu dans une Merde Matérielle Financière mais Non Sans Exigences ». C'est la nouvelle dénomination, nomenclature, des/des sans-abris, sans-logement, mal-logés ou habitants de la rue. Voir www.sindicatdesimmenses.be.

« Désolé, les poches de l'État sont vides, la dette publique explose, les finances publiques sont dans le rouge, etc. » Grâce au coronavirus, l'excuse n'est plus audible. Les autorités ne peuvent désormais plus dire qu'une chose: « La fin du sans-chez-soirisme n'est pas notre priorité. »

Pour taper sur le même clou autrement: il existe en Belgique un « fonds des calamités », et sachez, mesdames et messieurs les escapés, que le sans-chez-soirisme est une calamité!

Et encore autrement: si on dit couramment débloquer un budget, c'est bien que quelqu'un ou quelque chose le bloque et, en tout état de cause, que le budget est là.

4.2.1.2. L'HÉBERGEMENT (ET, DERRIÈRE, LE LOGEMENT) EST LÀ

L'inoccupation des hôtels, faute de clients, a donc heureusement coïncidé avec la décision de mettre des immenses à l'abri du virus. Impossible, au moment où l'on s'en félicitait, de ne pas se rappeler les dizaines de milliers de logements et de bureaux vides en RBC⁷³.

La question est vite posée: pourquoi attendre une catastrophe (sanitaire, en l'occurrence) pour profiter d'espaces vides permettant de sortir des personnes de la rue?

Grâce au coronavirus, les autorités ne peuvent désormais plus dire qu'une chose: « Qu'il y ait zéro personne dormant à la rue n'est pas notre priorité. »

Précisons qu'une chambre d'hôtel n'est bien sûr pas un logement digne, durable et conforme. Mais l'expérience a montré qu'elle peut être, pour certains, la meilleure étape temporaire vers un logement digne, durable et conforme. Sauf que le nombre de logements à loyer abordable est criminellement insuffisant. Une situation qui n'a de « crise » que le nom: elle est la résultante mathématique

73. Saint-Vide-Leegbeek, ladite « 20^e commune de Bruxelles », est estimée à 6,5 millions de mètres carrés (voir www.leegbeek.brussels). Une étude réalisée fin décembre 2021 par l'ULB et la VUB a dénombré 10.000 immeubles privés inoccupés en RBC, soit entre 17.000 et 26.000 logements vides. De quoi loger plusieurs fois toutes les personnes sans chez-soi.

4.2.2. PIRE QUE L'OUBLI : LE DÉNI D'EXISTENCE

4.2.2.1. LE CONFINEMENT

La Belgique est sommée le 13 mars 2020 de se confiner et, aux oreilles des personnes en non-logement, l'injonction « Restez chez vous ! » résonne avec une violence particulière⁸².

Non seulement parce qu'elles sont dans l'incapacité de se conformer à la nouvelle règle et sont donc placées *de facto* et du jour au lendemain dans l'illégalité, mais aussi parce qu'elles n'ont pas été prises en compte.



Tout le malheur des hommes vient d'une seule chose qui est de ne savoir pas demeurer en repos, dans une chambre.
Blaise Pascal

Tous égaux devant le confinement...
mais certains le sont plus que d'autres !

Tout le malheur des hommes vient d'une seule chose qui est de ne savoir pas demeurer en repos, dans un logement surpeuplé, dans un pièce insalubre, dans un dortoir insécurisé, dans un squat bancal, dans un sas interdit, sur un carton.
J.A.



53

On n'est pas invisibles.
On ne nous regarde pas.

La nuance qui tue.

Inadvertance ou étourderie ? Omission ou oubli ?

Il s'agit, pour la RBC, de près de 800 personnes. Peut-être n'est-ce pas assez pour qu'elles soient traitées autrement que comme quantité négligeable et, partant, négligée. D'où la variation acronymique d'*immense* proposée un jour au milieu d'une réunion du SDI : « Individu dans une Merde Matérielle Énorme mais Non Sans *Existence* ».

Face à cette discrimination criante, des associations bruxelloises ont introduit un recours auprès du Conseil d'État afin de suspendre les arrêtés décrétant le confinement. Sans surprise, elles ont été déboutées⁸³.

« Tous aux abris ! » ? ... Euh...
oui... et tu m'accueilles
chez toi... ?

41

CORONAVIRUS HOTLINE !

PERSONNE
SANS-CHEZ-SOI
PÉTANT LA FORME
CHERCHE DÉSESPÉRÉMENT
UN LOGEMENT OÙ SE MAINTENIR EN BONNE SANTÉ.

MERCI D'AVANCE.

Les 3 confinements

Il y a bien entendu celui qui nous a été imposé pour limiter le coronavirus...
... mais il y en avait deux existant depuis la nuit des temps :

- le confinement imposé par l'insécurité et la peur
- le confinement auto-imposé par la honte et qui nous colle à la peau et qui nous gèle l'âme à perpétuité.

CONFINÉS = IMMOBILISÉS ≠ NON MOBILISABLES !

Ô CONFINÉS, MOBILISEZ-VOUS POUR LES NON-CONFINABLES* !

* Les sans-chez-soi et les mal-logés (logement insalubre ou surpeuplé)



4.4. HAPPY END : SAINT-POUTINE ?

Impossible de ne pas évoquer ici la guerre lancée par la Russie contre l'Ukraine le 24 février 2022, même si cela déborde du cadre strict de l'UEI¹.

Car c'est la porte entrouverte par le Covid en faveur des immenses que l'arrivée massive de réfugiés ukrainiens en Région de Bruxelles-Capitale va ouvrir en grand.

Devrait ouvrir en grand.

4.4.1. « NOUS SOMMES TOUS DES UKRAINIENS ! »

Le SDI s'est réjoui des nombreux et divers élans de solidarité en faveur des réfugiés ukrainiens, depuis les plus hautes sphères de l'État et jusqu'aux simples citoyens, en passant par les Régions, les CPAS, les communes et les associations de terrain. En particulier, il s'est immédiatement félicité des droits, services, protocoles, facilités et autres procédures fluidifiées mis en place du jour au lendemain en faveur des plus de 20.000 réfugiés ukrainiens à la charge de la RBC⁸⁶, mais, dans le même mouvement, il s'est légitimement demandé pourquoi les immenses en étaient exclus, parfois depuis des années, d'autant qu'ils ne sont « que » 5.313, selon le dernier dénombrement.



86. Le RIS leur est accordé automatiquement, des budgets spécifiques sont alloués aux CPAS en leur faveur, un millier de logements sociaux inoccupés vont être accessibles en Flandre, la réquisition de logements collectifs est envisagée en Wallonie, un grand bâtiment a été ouvert en RBC, l'obligatoire « enquête sociale » préalable à toute aide délivrée par les CPAS est allégée, l'hébergement chez des habitants est encouragé et facilité par l'État fédéral, des cellules de soutien psychologique spécifique sont mises en place, une rubrique « Ukraine » est ouverte sur le site du SPP Intégration sociale, l'UE déploie une aide massive en vue, entre autres, d'un accès pour les réfugiés ukrainiens à l'emploi, à l'éducation, à l'hébergement et au logement, la STIB accorde des abonnements gratuits ou à tarif social aux Ukrainiens enregistrés, l'INAMI leur ouvre le droit à l'assurance pour les soins de santé, des colis sont réservés, au détriment des bénéficiaires habituels, dans les épiceries sociales, des guichets d'accès prioritaire sont prévus dans certains CPAS, le service de traduction SeTIS est mobilisé, la page d'accueil d'une grande banque s'ouvre sur une proposition de don en faveur des Ukrainiens, le secrétaire d'État à l'Asile, à la Migration et à la Géométrie variable se découvre une fibre humanitaire, etc.

Le sentiment d'injustice est d'autant plus profond que les immenses ont, par définition, les mêmes besoins que les réfugiés ukrainiens, vu qu'ils sont dans la même situation matérielle, à savoir en non-logement ou en mal-logement⁸⁷.

Cette politique du « deux poids, deux mesures » est également difficile à endurer pour les milliers de réfugiés d'autres guerres et qui n'ont pas provoqué semblables élans de solidarité au plus haut niveau. La directive européenne cadrant l'octroi d'une « protection temporaire » en cas d'afflux massif de personnes déplacées date de 2001 et elle aurait pu être activée pour les Syriens, Afghans, Soudanais, Libyens ou encore Érythréens, mais ne l'a été, pour la première fois, que pour les Ukrainiens.



111

Tous les immenses ne sont pas non-logés ou mal-logés à la même enseigne mais tous les non-logés et mal-logés sont des immenses !

L'identification aidant, une sorte de racisme d'État – aussi spontané qu'inavouable et donc aussitôt laborieusement démenti – semble irréprouvable: les réfugiés ukrainiens sont blancs de peau et d'origine chrétienne.

Une explication moins triviale et plus cuisante a été proposée par le SDI.

4.4.2. LES UKRAINIENS NE SONT PAS (ENCORE) DES IMMENSES

Les réfugiés ukrainiens ne sont pas des allocataires sociaux habituels et des usagers réguliers des services sociaux, c'est-à-dire qu'ils menaient, avant l'intervention russe, une vie réputée « normale ». Pour le dire plus adéquatement: ce ne sont pas des immenses, mais des escarpés tombés du jour au lendemain, à cause d'une guerre totalement injustifiée, dans l'immensité.

Et ça change tout, visiblement.

87. Concernant le deux poids, deux mesures, voir « Privilèges pour tous ! », la manifestation de 2016 du Collectif MANIFESTEMENT (www.manifestement.be/manifestations/2016) et, dans son sillage, l'article de Nicolas Marion, « Privilèges pour tous ! Du problème de l'orientation de la lutte », 2019, publication de l'ARC (www.arc-culture.be/publications/privileges-pour-tous-du-probleme-de-lorientation-de-la-lutte).

Tomber lentement et discrètement, et sans doute partiellement, imagine-t-on, par sa faute, dans l'immensité tiendrait d'une fatalité sociétale acceptable et acceptée (« Il y a toujours eux des bras cassés, des exclus, des laissés-pour-compte, des déclassés, des très pauvres, des SDF... »). En revanche, y tomber subitement, spectaculairement et sans que l'on puisse en être estimé responsable est socialement inacceptable. Le résultat est pourtant le même d'un côté comme de l'autre : des milliers de personnes en non-logement ou en mal-logement. Sauf qu'on se satisfait de faire le minimum pour les uns et qu'on s'emploie à faire le maximum pour les autres.

À l'appui de cette thèse, la phrase, significativement récurrente : « Il y a même



des universitaires à la rue, vous savez ! Des médecins, d'anciens avocats... » En d'autres termes : des escapés sans chez-soi, contrairement aux immenses de longue date, ce n'est pas « normal », et Petro, un Ukrainien dont l'appartement a été bombardé, n'a pas d'autres mots pour le dire. En encore d'autres termes : le secrétaire du SDI s'est méchamment trompé lorsqu'il appelait angéliquement en 2015 les « SDF » (*sic*) à être plus « sexy », à l'instar des réfugiés syriens⁸⁸ : il aurait dû leur conseiller de ressembler à des escapés juste tombés malgré eux dans l'immensité.

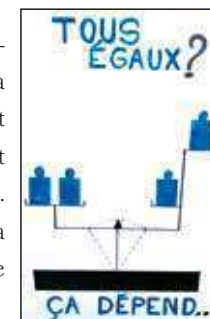
88. Voir www.doucheflux.be/wp-content/uploads/2022/04/doucheflux-magazine_hiver-2015-2016_pp.4-5_ldu_light.pdf.

4.4.3. PLUS RIEN NE SERA COMME AVANT : VRAIMENT ?

Toujours est-il que le SDI a opportunément surfé sur l'occasion de crier haut et fort – et avec des preuves autrement plus flagrantes que dans le cas de la crise sanitaire – que, quand on veut vraiment, on peut tout à fait.



Le SDI s'est ainsi invité dans diverses manifestations⁸⁹ et s'est retrouvé en toile de fond de l'interview le 7 avril 2022 à la RTBF de Pierre Verbeeren, en sa qualité de coordinateur régional Ukraine pour le gouvernement bruxellois et, accessoirement, de président de Bruss' Help et directeur général de l'action sociale du CPAS de Bruxelles-Ville. Il ne nie pas que l'on peut « regarder en arrière en disant “Il y a discrimination !” » mais « préfère regarder en avant et dire » que plus rien ne devrait être comme avant, puisque :



1. « ce qu'on met en place pour les Ukrainiens va servir demain pour les sans-abri » et
2. à « la prochaine crise [provoquant l'arrivée massive de réfugiés], ça va quand

89. Pour découvrir tout ce que la crise ukrainienne a permis au SDI de réaliser, voir www.syndicatdesimmenses.be/action-mars-2022-bis.

même être compliqué de refuser le statut de 'protection temporaire' à une autre population [que des Européens] »⁹⁰.

Rien à ajouter.

On ne pourra plus dire : « On ne peut pas », seulement (mais qui s'y risquera ?) : « On ne veut pas ».

On devra méditer sur le fait que, pour commencer à contrer le désuniversalisme disproportionné dont sont victimes les immenses, leur nombre en permanente croissance depuis longtemps n'aura été d'aucun effet. Il aura fallu, pour cela, que des milliers d'escapés, fussent-ils ukrainiens et réfugiés de guerre, tombent dans l'immensité.

On devra surtout lire et relire attentivement 1) les 25 pages de l'officielle « Stratégie d'intégration des Ukrainiens dans le tissu bruxellois » datée du 4 avril, puis 2) les 7 pages de la « Circulaire sur les modalités d'orientation des bénéficiaires de la protection temporaire ukrainiens en situation de décrochage », euphémisme pour « en risque de se retrouver à la rue », rehaussées d'un magnifique dépliant schématisant le processus d'orientation des personnes concernées, publiées par Bruss'Help le 10 août, pour prendre l'exacte mesure de ce que la RBC peut mettre en place quand elle le décide 1) pour (re)loger des personnes et, puis, constatant d'inévitables trous dans la raquette, 2) pour éviter qu'elles ne tombent à la rue⁹¹.

Et, pour rappel, le manque d'une action radicale sur les axes du (re)logement et de la prévention est la cause unique du sans-chez-soirisme en RBC, où l'action reste centrée sur la mal nommée « urgence ».

On ne se bercera pas d'illusions outre mesure, évidemment, même si elles permettent d'attiser la flamme du combat.

90. Pour revisionner en boucle l'interview, voir www.rtbf.be/auvio/detail_jeudi-en-prime?id=2883912.

91. Pour une compilation de ces documents proprement historiques, rehaussée de 10 newsletters de Bruss'Help concernant les réfugiés ukrainiens, voir www.syndicatdesimmenses.be/wp-content/uploads/2022/09/QUAND-ON-VEUT-ON-PEUT.pdf.



La RBC s'est mise au pied du mur et le SDI la prend au pied de la lettre, fort du soutien d'au moins 1.000 Bruxellois-es qui ont signé entre le 10 avril et le 27 juin 2022 sa pétition lancée avec le Collectif citoyen de Bruxelles et intitulée *Renoncer au DEUX POIDS, DEUX MESURES, en mettant tout en œuvre – puisque c'est possible –*

pour en finir avec le mal-logement et le non-logement en RBC... qu'il s'agisse de réfugiés ukrainiens ou de tout autre être humain. Fort de ce succès, le SDI sera auditionné le 13 octobre 2022 par la commission de la Santé et de l'Aide aux personnes et par la commission Logement du Parlement bruxellois, conjointement⁹².

Le SDI n'est bien sûr pas le seul à s'insurger contre ce deux poids, deux mesures, tant s'en faut. Des voix s'élèvent de toutes parts, comme jamais⁹³. Une raison de se montrer optimiste pour l'avenir, concernant le traitement 1) des immenses et 2) des prochains réfugiés de guerre ?



92. Symptomatiquement (cfr note 22, p. 40), si le SDI ne s'en était pas offensé, son audition par la seule commission de la Santé et de l'Aide aux personnes aurait été planifiée. Pour la RBC, on le répète, être en non-logement n'est pas (encore) considéré d'abord, voire uniquement, comme un problème de logement.

93. La plus spectaculaire prise de conscience de ce deux poids, deux mesures est le *mea culpa* du politicien français Robert Ménard, étiqueté extrême-droite. Voir www.radiofrance.fr/franceinter/j-ai-honte-le-mea-culpa-de-robert-menard-sur-les-refugies-syriens-et-irakiens-2822596.

6. LES IMMENSES PARTAGENT LA PAROLE

6.1. ZÉRO DÉCHET HUMAIN OU CONTRE L'ÉCONOMIE DU GASPILLAGE (HUMAIN)

6.1.1. JE M'Y CONNAIS EN CHUTE

par Yves Vosté

Je m'appelle Yves Vosté et je m'y connais en chute: je suis tombé, je suis tombé à la rue, j'y ai survécu 6 ans et j'ai récupéré un véritable logement digne et conforme il y a 11 mois.

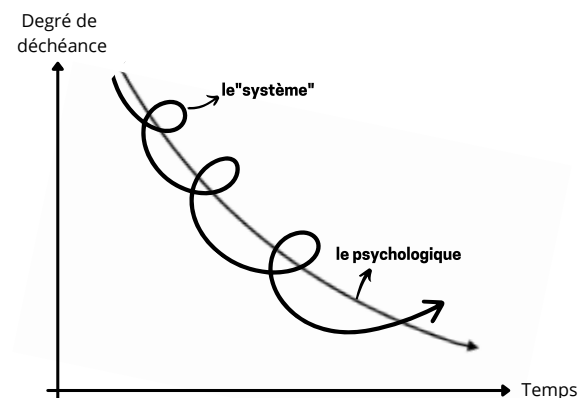
Chute et rechute... Caduc et cadavre... Choir et déchoir... Déchéance et décadence... Être un cas et être malchanceux... Être dans une méchante passe et être un déchet... Ces 12 mots ont un point commun: ils font écho à mon vécu et ils viennent tous du verbe latin *cadere*, qui signifie «tomber».

Je sais ce que c'est, de dégringoler. Je comprends de l'intérieur les mots «risquer de devenir un déchet humain». Je sais surtout ce que c'est, de remonter la pente.

Car il y a une pente, plus ou moins forte, ou rapide, ou glissante. Que se passe-t-il sur cette pente? Plein de choses. Vraiment plein de choses. À l'intérieur de soi, bien sûr, et aussi en interaction avec le monde extérieur, avec les autres, avec le système, avec le système de l'aide aux personnes précaires en particulier. C'est un jeu infiniment compliqué, et impossible à démêler. C'est un peu le chat et la souris. C'est un peu l'œuf et la poule. On négocie, on fait des compromis, on raconte parfois n'importe quoi, on essaie de gagner du temps.

Parfois, le système, c'est une super assistante sociale, qui veut vraiment vous aider, mais qui en est empêchée par son organisation. Parfois, oui, le système peut vous laisser tomber. Carrément. Sciemment.

Quand tout va bien, on est accompagné, on est vraiment aidé. Mais, finalement, tout dépend du caractère de la personne et de son vécu. C'est ce que ce graphique essaie d'illustrer:



Ce que je veux donc dire, à propos de cette pente, à propos de la chute, c'est qu'elle est comme coproduite par soi-même et par le système. C'est une coconstruction involontaire! On veut aider, mais pas vraiment. On veut être aidé, mais pas vraiment.

On peut dire que le système fait tomber des gens à la rue, bien sûr! On doit dire aussi que ce qui se passe dans la tête des gens tombés à la rue est très complexe. Et très différent d'une personne à l'autre.

C'est très complexe, mais une chose me semble importante à préciser: on peut baisser les bras, ou être fatigué de se battre et de demander, et même de recevoir. Et souvent, oui, on n'en peut vraiment plus. Mais on ne décide pas de tomber. Jamais. Personne.

Il y a des petits moments de lucidité, où on prend conscience qu'on est tombé, qu'on est «plus bas» qu'il y a 6 mois. Mais on ne décide pas de tomber plus bas. On se laisse tomber parfois: ce n'est pas la même chose!

Au moment où l'on va droit dans le mur, en consommant de l'alcool par exemple, on ne s'en rend pas compte. Boire permet de ne plus voir le mur. Mais on ne décide pas d'aller droit dans le mur. Pas moi, en tout cas. Jamais.

On s'en rend compte après et, pour certains, c'est trop tard. Pas pour moi.

Nous ne vivons pas dans un écosystème sain, loin s'en faut. Le terme d'écosystème est d'ailleurs mal adapté. Il faudrait plutôt parler de système socio-écologique, tant les dimensions sociales et écologiques sont aujourd'hui liées. On ne compte plus les livres et articles qui sortent sur la question du vivant : effondrement de la biodiversité, colonies de bactéries qui nous constituent, communication des arbres et des champignons, capacités multiples de nombreuses espèces... Mais les liens sont assez peu faits avec les structures sociales et l'accès à un soin minimal de soi. Heureusement, les immenses ont quelque chose à nous apprendre sur notre système socio-écologique. Le problème est la destruction du vivant, et les immenses sont aux premières loges humaines pour le comprendre. On a beaucoup entendu le slogan « Fin du monde, fin du mois : même combat ». Mais que peut-il véritablement signifier ? Que nous disent les immenses sur l'état socio-écologique de notre système ?

Les immenses nous montrent tout d'abord les profondes inégalités qui structurent le système socio-écologique. Une fois mieux compris ce système, nous verrons quelle place y prennent les déchets, humains et non humains. Ensuite, la hiérarchie des êtres, humains et non humains, doit être profondément interrogée. Après les leçons du système actuel, il sera important de voir ce que l'écologie peut nous apporter comme manière de concevoir une société sans déchet. En attendant, les immenses jouent un rôle très important dans notre système socio-écologique actuel, celui de lanceur d'alerte. Un déchet saurait-il sonner l'alarme ?

INÉGALITÉS ÉCOLOGIQUES

Les études sur les inégalités écologiques sont relativement récentes dans l'espace francophone. J'ai écrit, il y a 15 ans, un article intitulé « Du point de vue environnemental, ne vaut-il pas mieux être pauvre et mal informé que riche et conscientisé ? » Le titre a contribué à son petit succès car il montrait que les plus pauvres consomment en moyenne moins tandis que les personnes les plus conscientes des enjeux écologiques consomment plus (toujours en moyenne) car elles sont davantage riches. Il y avait alors peu de travaux sur le sujet en français. Je ne connaissais pas encore bien l'abondante littérature anglo-saxonne et notamment le mouvement de la « justice environnementale » qui, dans les années 1980, a montré devant les tribunaux que les groupes discriminés subissaient davantage la pollution et les dégradations environnementales.

L'Article 23 de la Constitution belge consacre le droit à un « logement décent », mais aussi à la « protection d'un environnement sain », et d'autres droits sont encore indiqués. Sans surprise, de nombreuses études montrent que ces droits sont bafoués de manière cumulative dans les couches défavorisées. On peut faire l'hypothèse peu audacieuse que les immenses, défavorisé-e-s parmi les défavorisé-e-s, se situent à un extrême des inégalités écologiques, à l'extrême privation et dénuement. Les types d'inégalités sont nombreux, mais à chaque fois les immenses en sont une pointe extrême dans une société donnée. On peut distinguer trois grands types d'inégalités écologiques, qui reposent sur trois principes de justice, qui se déclinent selon les questions suivantes : 1) Qui bénéficie et qui pâtit des activités économiques qui altèrent l'environnement ? 2) Comment un groupe peut-il faire reconnaître les dommages qu'il subit ? 3) Comment les individus sont-ils considérés comme des citoyens effectifs, capables de décider à propos d'affaires qui les concernent ? Aujourd'hui, les affaires sont plus nombreuses que jamais, et les immenses le savent mieux que quiconque.

Chacune de ces questions réclame un principe de justice qui lui est propre et qui distingue certaines inégalités injustes et inacceptables. Au-delà des injustices que tout être humain peut ressentir, quels sont les principes identifiés aujourd'hui qui nous permettent de clarifier ce qu'on entend par justice ?

1) Le premier principe est une question de distribution, non seulement de répartition du gâteau, mais aussi des informations, impacts et responsabilités. Le principe de justice sociale qui a présidé au compromis fordiste d'après-guerre repose sur une distribution équitable des revenus du capital et du travail pour accéder à un certain niveau de bien-être matériel, dans une société en croissance. L'ère néolibérale (qui est en train de s'achever, Dieu merci !) a poussé à l'avantage du capital et les inégalités sociales ont explosé. Le principe de justice distributive repose sur une distribution équitable des revenus et ressources pour accéder à un certain niveau de bien-être matériel. De manière plus générale, un principe de justice distributive veille à ce que tous les individus disposent de libertés formelles identiques, de ressources suffisantes ou de capacités au sens de Sen⁹⁹.

99. Sen A., *The Idea of justice*, Cambridge, Mass, Belknap Press of Harvard University Press, 2009.

6.1.3. DU DEVENIR-DÉCHET DU MONDE À L'IMMENSITÉ COMME AVANT-GARDE

par Fabio Bruschi

Toute discussion autour de la crise écologique semble destinée à osciller entre le plan de la transformation individuelle et celui de la transformation structurelle. Il en va de même lorsque ce sont les immenses qui mènent la discussion, mais avec une torsion des perspectives, qui permet de penser un déplacement dans l'assignation des rôles et des responsabilités. Deux questions ont structuré le débat¹⁰⁵ : celle du rapport entre production de déchets par les humains et production de déchets humains¹⁰⁶ (rapport qu'on pourrait désigner par l'expression « devenir-déchet-du-monde »), et celle, qui constitue l'envers de la première, de la fonction que les déchets humains peuvent jouer dans la mise en œuvre d'une stratégie conséquente de lutte contre cette double production. C'est, à partir de chaque question, une transformation dans l'assignation des rôles et des responsabilités qui s'est dessinée au fil des échanges.

La première réponse qui émerge de manière presque spontanée lorsque l'on songe à la question de savoir comment on devient un déchet humain est naturellement celle qui se concentre sur la trajectoire des personnes directement concernées. Il s'agit alors de relever, avant toute autre chose, la vitesse à laquelle on descend la pente qui conduit vers l'état de déchet humain – une histoire qu'il faut davantage penser comme un événement que comme un processus. Le caractère foncièrement inadapté des dispositifs qui interviennent lorsqu'il est déjà trop tard et la nécessité de penser des formes d'accompagnement qui interviennent en amont, c'est-à-dire le plus tôt possible, pose, en fait, une question plus importante, à savoir comment ne pas tomber à la rue, comment ne pas attendre que la situation soit trop grave.

105. Cet article constitue une libre synthèse des échanges qui ont eu lieu dans les deux ateliers « Zéro déchet humain ou Contre l'économie du gaspillage (humain) » de l'UEF. Ce texte est une tentative de rassembler les différentes interventions dans une argumentation continue. S'il est illusoire de prétendre harmoniser l'ensemble des contributions à une discussion, nous espérons que chaque intervenant-e retrouvera ici la pierre qu'il/elle a apportée, même si c'est dans un édifice qui n'est pas tout à fait le sien.

106. À entendre ici comme la production d'hommes et femmes qui vivent une vie qui est une forme de mort. Cette production renvoie elle-même à ce qui est thématiqué dans le présent ouvrage dans les sections portant sur la nécropolitique.

À la rapidité de la descente de la pente s'oppose la lenteur qui caractérise l'existence en tant que déchet humain : survivre dans cette condition prend du temps ; les journées sont très longues mais remplies d'une temporalité gluante ; s'y installent des habitudes, une routine, des automatismes qui rendent difficile de s'en extraire. À quoi s'ajoutent bien entendu les stéréotypes sur la grande pauvreté qui produisent, chez les personnes concernées, un profond manque de confiance en soi.

Face à ces constats, la première réaction est, d'un côté, de promouvoir des formes de prise de conscience auprès des escapés, leur permettant de reconnaître l'humanité des immenses et, de l'autre, de penser des améliorations du système d'accompagnement des immenses. C'est à ce niveau qu'émerge le souhait que des dispositifs plus appropriés soient mis en place, tels que l'intervention – le plus tôt possible – d'une aide psychologique, ou des formes de plaques tournantes entre chômage et travail. Toutefois, le fait de se concentrer prioritairement sur la dimension psychologique risque de culpabiliser les individus et l'insistance sur l'accès à l'emploi comme voie royale pour sortir de l'immensité participe du discours néolibéral, lui aussi culpabilisant, de l'activation des chômeurs. C'est que, suivant cette première approche, la responsabilité dans le processus qui produit des déchets humains et le rôle central du travail dans la sortie de l'état de déchet humain sont, en dernière instance, toujours attribués aux individus, dont la transformation de soi (avec l'aide de dispositifs d'éducation et d'activation), qu'ils soient immenses ou escapés, constituerait la clé de la transformation du monde.

La perspective change lorsque l'on cesse de penser les immenses comme des brebis égarées qu'il faudrait ramener au bercail (ou « inclure dans la société ») pour se rendre compte que les immenses sont, précisément en tant qu'immenses, un produit essentiel du système, qu'ils y sont profondément intégrés, plus intégrés en fait que ne les sont les escapés, qui peuvent justement, à des degrés différents selon leur situation socio-économique, lui échapper. C'est à ce point de la réflexion que le lien entre la production de déchets par les humains et la production de déchets humains, c'est-à-dire le devenir-déchet du monde, commence à s'esquisser.

Il s'agit tout d'abord de comprendre l'existence d'une population surnuméraire comme à la fois l'effet et la condition d'existence du système capitaliste,

Dire « les immenses », c'est aussi dire « les SDF n'existent pas » et, par ricochet, expliquer pourquoi les politiques et attitudes à leur endroit sont systématiquement inadéquates¹¹⁴.

AUX ANTIPODES DU WOKISME LINGUISTIQUE

Le mot « immense » veut, entre autres, révoquer les mots offensants SDF, sans-abri, clochard, sans-logis, sans-papiers, sans-dents, etc. Bien sûr, la charge offensante de ces mots augmentera à mesure que l'usage d'« immense » se généralisera. Mais l'objectif n'est pas de surdéterminer l'offense, de cultiver une susceptibilité dogmatique, de faire la police des mots.

Car « immense » veut, avant tout, suppléer le manque de diagnostic politique de « sans-abri » : « immense » est un vain mot si on n'y entend pas les revendications afférentes. Dire « immense » et ne plus dire « sans-abri » tiendrait de la cosmétique ou du ravalement de façade si le nouveau vocable n'était pas indexé à une défense des droits des personnes concernées. On ne fait pas du politiquement correct (au sens hypocrite et superficiel du terme) : on lance l'« immensément pertinent ». Il n'y a pas, d'un côté, « les mots qui puent »¹¹⁵ et, de l'autre, « les mots adéquats et clairs ». Habilement reconditionné, n'importe quel mot puant peut se révéler adéquat. Et inversement.

À cet égard, le mot « escapé.e », pour désigner une personne non-immense, est particulièrement exemplaire. Acronyme de d'Enclos-e dans le Système mais Capable Aisément et Périodiquement de s'en Échapper, il inflige à la bienpensance dominante une leçon politique cinglante, à savoir que les plus nantis sont les moins intégrés, car ils disposent de multiples moyens pour escaper, là où les immenses, faute de moyens, en sont réduits à soupaper¹¹⁶. Les escapés sont, littéralement, ceux qui s'en sortent (du système) et les immenses, ceux qui n'y parviennent pas.

114. Cfr de Montaigne T., *op. cit.*, *passim*.

115. Pour reprendre le titre de l'essai d'Olivier Starquit, *Les Mots qui puent*, Éditions du Cerisier, 2018.

116. Voir les définitions d'« escaper » et « soupaper » dans le *Thésaurus de l'immensité* (2.3.).

AUX ANTIPODES DE LA TERMINOLOGIE INCLUSIVE

Le SDI inverse donc la charge de la preuve (d'insertion) et, ce faisant, réduit l'idéal ou l'objectif d'inclusion au rang de fable idéologique pernicieuse à déconstruire.

89

« Le contraire de l'exclusion n'est pas l'inclusion, mais l'appartenance à une communauté. »

(Élisabeth de Fontenay)

Bien vu, Bébeth ! Mais les Immenses ne font pas communauté...

Est-ce à dire que les promoteur-ice-s de l'écriture inclusive ou de la féminisation de la langue se trompent de cible ? Pas forcément, encore que la valeur « inclusion », depuis qu'elle a été récupérée par le néolibéralisme, a perdu de son vernis.

Est-ce à dire qu'une stratégie autrement plus enrichissante et efficace reste possible, comme inventer de nouveaux mots pour mieux d(é)crire l'être-femme ? Certainement, comme l'atteste l'arrivée militante des mots *sexisme*, *frotteur*, *harcèlement sexuel* ou encore *mansplaining*.

Modifier l'orthographe et la grammaire participe de la « tribalisation de l'écriture où chaque tribu veut que le langage parle d'elle », alors que créer de nouveaux mots enrichit seulement le « langage commun ». Chaque segment de la population veut légitimement gagner en visibilité, mais, là, on cultive le singularisme et « l'individualisme forcené de notre temps », ici on n'exclut pas d'être pertinent par-delà sa particularité, de toucher à « ce qui nous relie aux autres », de contribuer à l'« universalisme »¹¹⁷. Dans beaucoup de mots, pris isolément, du *Thésaurus de l'immensité*, des escapés peuvent en effet se reconnaître¹¹⁸, et, même dans ceux qui concernent explicitement l'immensité, ils peuvent aisément, par analogie, en extrapoler l'équivalent expérientiel en dehors de l'immensité¹¹⁹.



117. Passages de l'article « La guerre des mots » de Riss, in *Charlie Hebdo*, 16 juin 2021.

118. Exemples : s'éjacter, prisolutionné-e, s'assuivader, blablaphobe, s'éjacter, se divilliser, verbiolence, s'étoiler, habriter, immotop, inclichable, s'indigenter, indigner quelqu'un, s'inexister, détemporiser, dilapivader, violonner, ventriloquer quelqu'un, tuteller quelqu'un, sparadisme, sans-journisme, polinioré-e, passivister quelqu'un, numériphobe...

119. Exemples : se caméléoner, déchèqueuer, s'emmerdire, yoyoter quelqu'un, stupidisation, sopligné-e, sampaplaite, régénerrer, oisivalser, loterisqueé-e...

Le quatrième mot a été très compliqué à faire accepter: un vrai bras de fer avec mon secrétaire-esclave personnel! Je vous raconte. Moi, dans «sans-chez-soirisme», j'entends «soir», et donc je propose «sans-chez-journisme». Logique, non? Eh ben, pas pour tout le monde! Finalement, en expliquant ce que je mettais dans ce nouveau mot, on est arrivé à un mot qui a été accepté par le SDI: le «sans-journisme», à savoir l'incapacité matérielle, parfois physique en plus, de faire quoi que ce soit de sa journée. Beaucoup d'immenses souffrent de sans-journisme.

En plus, il paraît que j'ai provoqué, sans le savoir, la création d'un autre mot qui figure dans le *Thésaurus*: «inclinable». J'explique le mot. Tout ce qu'on pense sur les immenses, et tout ce qu'on pense que les immenses pensent d'eux-mêmes, eh ben, ce n'est pas moi, ça ne me correspond pas. Je résiste à tous les clichés. Je suis inclinable! Oui, je suis «dans une merde matérielle énorme», mais à part ça, je suis en paix, j'ai une bonne image de moi-même, tout dans ma tête et mon corps fonctionne parfaitement bien, et peut-être que je vais mieux que certains d'entre vous. Oui, j'aimerais sortir un jour de ma «merde matérielle énorme», mais n'envie pas du tout votre «merde matérialiste, accumulatrice et égoïste»!



Enfin, je le dis haut et fort: pas de métonymie entre nous! Ne prenez pas la partie pour le tout. Je suis «dans une merde matérielle énorme», OK, mais je ne suis pas une merde matérielle énorme, bien au contraire!

Bref, mesdames et messieurs, grâce à moi, la langue française est plus riche de 6 mots pour comprendre la vie des pauvres! Mais n'oubliez pas les 91 autres mots inventés par le SDI!

Bref, plein de nouveaux mots et, en ce qui me concerne, toujours pas de papiers!

6.2.3. VOCABULAIRE ET SANS-CHEZ-SOIRISME: IDENTITÉ, RECONNAISSANCE ET LUTTE SOCIALE

par Manon Guibreteau

Si on retient que parler, c'est participer à une mise en scène du langage ouverte, jamais totalement close, jamais terminée; que parler est une lutte permanente pour conquérir le droit à sa propre existence; que parler, c'est, qu'on le veuille ou non, vouloir influencer l'autre, alors, on comprend que parler soit à la fois témoigner de son identité et construire l'identité de l'autre, de même qu'écouter l'autre, c'est tenter de découvrir derrière son discours le paysage de sa culture.

Patrick Charaudeau

Cet article n'est pas scientifique mais se veut le résultat d'un premier processus de réflexion pouvant mener à la discussion, suite aux deux ateliers consacrés à l'importance des mots pour le Syndicat des immenses.

La langue française est en constante évolution. Elle est notamment influencée par la diversité des populations présentes sur les territoires francophones et par de nouveaux contextes, comme l'a démontré la création de nouveaux mots lors de l'épidémie de Covid. Or, cette création n'est pas anodine: le vocabulaire et donc, par surcroît, le langage sont porteurs d'identité, d'identité culturelle, collective, sociale, etc. Ils sont également l'outil principal de la communication.

Le SDI, quant à lui, a décidé de s'emparer de la langue française, de jouer avec elle en créant un *Thésaurus de l'immensité*. Se pose alors la question: quels messages les immenses veulent-ils y faire passer?

6.3. LA VIE RENDUE INVIVABLE OU CONTRE LA NÉCROPOLITIQUE À L'ŒUVRE DANS LES POLITIQUES SOCIALES

6.3.1. NÉCROPOLITIQUE ET IMMENSITÉ

par Gábor Tverdota et Nicolas Marion

INTRODUCTION

L'objectif le plus général de cette communication sera d'introduire les lecteurs et lectrices du présent ouvrage à l'hypothèse de l'oppression nécropolitique des immenses, c'est-à-dire à une hypothèse théorique et pratique capable, selon nous, de rendre compte d'une rationalité unifiant les différentes formes d'oppression dont les immenses font l'objet.

Plus spécifiquement, il s'agira de clarifier pourquoi nous pensons qu'une lecture de la réalité quotidienne vécue par les immenses, en particulier à la lumière des différentes formes d'atteintes (sociales, corporelles, symboliques, etc.) auxquelles leur condition sociale particulière les expose, gagne à être ressaisie sous les auspices de cette hypothèse de l'oppression nécropolitique, c'est-à-dire de l'existence et de l'exercice d'une rationalité et d'un pouvoir particuliers qui tendent, au travers des politiques sociales et des dispositifs étatiques et institutionnels qui encadrent et assurent la gestion de cette population particulière, à leur rendre la *vie invivable*, c'est-à-dire à produire des conditions d'existence frappées d'une certaine indistinction entre la vie et la mort ; ou encore, un quotidien où la vie biologique est maintenue au prix de ce que, à la suite de l'anthropologue Orlando Petterson, Jared Sexton nommait une « mort sociale »¹²⁷.

À ce titre, nous voudrions aussi tenter de faire sentir combien c'est bien en vertu de la logique sociale globale de notre société qu'une domination ou une oppression systémique des personnes en situation de grande précarité est exercée et que, de

127. Sexton J., "The Social Life of Social Death: on Afro-Pessimism and Black Optimism", *In Tension*, n° 5, 2011, p. 29, URL : www.yorku.ca/intent/issue5/articles/pdfs/jaredsextonarticle.pdf.

ce fait, la violence exercée contre les immenses en raison de leur condition sociale particulière ne peut pas être considérée comme purement arbitraire et aléatoire, mais doit, au contraire, être comprise comme structurelle : en d'autres termes, que dans notre société et son modèle social, la vie des immenses et autres grands précaires doit, structurellement, être pénible, voire invivable¹²⁸.

Pour tenter d'atteindre cet objectif, nous allons tenter d'indiquer trois exemples significatifs au travers desquels la nécropolitique nous semble décelable et explicite dans ses effets. Cet ancrage concret nous permettra d'exposer dans un second temps le concept de nécropolitique lui-même, dans ses différentes dimensions et dans sa logique propre. Cette hypothèse fut longuement et beaucoup plus exhaustivement développée dans un article publié par les auteurs dans la revue canadienne *Symposium*¹²⁹ : nous y renvoyons les lecteurs et lectrices qui désireraient approfondir cette rethématisation conceptuelle de la rationalité spécifique qui unifie les oppressions vécues par les immenses.

CONSTELLATIONS NÉCROPOLITIQUES

Nous voudrions dans un premier temps proposer une constellation d'exemples qui témoignent de certains aspects fondamentaux de la logique nécropolitique à l'œuvre dans les différentes formes d'oppressions qui touchent les immenses.

- (1) Un premier exemple, issu d'un témoignage direct d'une personne immense et qui, loin de faire figure d'exception, s'inscrit plutôt dans un ensemble d'autres témoignages d'immenses ayant un contenu proche ou similaire. En effet, sur le site de l'ASBL L'Ilot était, en 2019, publié un court texte de l'un des usagers de la structure, nommé Pierre (le témoignage n'est malheureusement plus disponible aujourd'hui). Le texte est le suivant :
« Mort mais toujours vivant. Survivre sans vie, une lutte contre l'impossible, avoir creusé un trou profond, pour ne plus pouvoir voir la terre. Être au centre d'une spirale sans fin. [...] Je suis un savant sans savoir. Je suis fatigué, épuisé et je n'ai plus le courage de foncer. [...] Je ne sais plus qui je suis, ce que je suis, pour moi-même, je suis devenu mécon-

128. Ajari N., *La dignité ou la mort. Éthique et politique de la race*, Paris, Les empêcheurs de tourner en rond/La Découverte, 2018. Voir chapitre 2 : « L'indigne », en particulier p. 87-100.

129. Marion N. et Tverdota G., « Hobo sacer ou l'hypothèse de l'oppression nécropolitique des sans-abris », *Symposium*, vol. 23, 1, printemps 2019, p. 80-114.

LE CONCEPT DE NÉCROPOLITIQUE

Ces trois exemples, loin d'épuiser la problématique, révèlent des expériences autant que des dispositifs qui – c'est l'hypothèse – répondent d'une rationalité qui les unifie : celle de l'oppression nécropolitique.

Pour détailler cette hypothèse, attelons-nous désormais à reprendre et synthétiser cette thèse en détaillant, de façon plus structurelle et structurante, certains concepts clés, évoqués dans l'introduction de notre propos. Notamment, le concept central de l'hypothèse nécropolitique, à savoir l'idée d'une « vie-sous-forme-de-mort ».

« Vie-sous-forme-de-mort » : il s'agit d'un paradoxe, c'est-à-dire d'une expression qui contient deux termes qui s'excluent mutuellement : « vie » et « mort ». L'expression est paradoxale puisque, selon notre compréhension quotidienne, soit on est mort, soit on est vivant – de deux choses l'une, comme on dit. Or, l'expression « vie sous forme-de-mort » affirme qu'il est bel et bien possible d'être les deux à la fois : ce qu'on appelle un « mort vivant » – et ce, non pas dans la fiction et les jeux vidéo, mais bel et bien dans la réalité sociale la plus quotidienne. En d'autres termes, l'hypothèse de l'oppression nécropolitique des immenses se fonde sur l'idée que la distinction entre « vie » et « mort » n'est pas nette et indépassable. Sous certaines conditions, notamment celles créées par des dispositifs nécropolitiques, une zone grise d'indistinction peut s'ouvrir entre vie et mort, et devenir le lot de populations entières vivant dès lors une expérience paradoxale, invisible et incompréhensible à la majorité des « citoyens bien intégrés » – et à ceux-là mêmes qui sont les opérateurs de telles politiques.

La mise en concept de l'idée de « vie sous forme-de-mort », et le concept de nécropolitique qui est basé sur elle, nous le devons au philosophe, théoricien critique de la race, Norman Ajari. La théorie d'Ajari se base sur les écrits d'autres théoriciens critiques travaillant dans le paradigme dit de la « biopolitique ». Parmi ceux-ci, nous ne mentionnerons que le nom de Giorgio Agamben, qui avait introduit l'idée fondamentale – empruntée à la philosophie grecque – selon laquelle le terme de « vie » peut s'entendre de deux façons : comme *zoé*, c'est-à-dire comme vie organique pure et simple, et comme *bios*, c'est-à-dire comme vie humaine à proprement parler, définie par l'appartenance à une communauté politique veillant au bien-être de ses membres. L'innovation décisive de Norman Ajari est d'avancer que le terme de mort lui aussi est marqué

par une duplicité analogue : la mort, chez les Grecs, pouvait s'entendre comme *thanatos*, c'est-à-dire comme « mort cérébrale », ou mort clinique, une interruption définitive de la vie, et comme *nekros*, c'est-à-dire comme une condition où un être humain est tendanciellement, voire totalement, privé de son appartenance à la communauté des humains, donc *socialement mort*, sans pour autant être mort au sens clinique ou cérébral du terme. Le mot « nécropolitique » reprend ce deuxième sens de la mort – avec les mots du jeune Aimé Césaire, « une mort plus atroce que la mort où dérivent les vivants »¹³¹.

Le propre de l'hypothèse nécropolitique est le postulat que ce genre d'expérience n'est jamais fortuit, mais est, plutôt, le résultat d'une rationalité sociale et politique qui est nécessaire au fonctionnement et à la reproduction du système social dans lequel nous vivons. Dans ce système, il *doit* exister des populations dont le lot quotidien n'est ni l'extermination pure et simple (le nettoyage ethnique, le génocide, etc.), ni la possibilité, assurée par des dispositifs étatiques, de vivre une vie valant la peine d'être vécue, une vie épanouie, mais d'être confronté à un quotidien qui est systématiquement dépouillé de tout ce qui permet à un être humain d'accorder sa confiance au monde et à ses semblables, de sorte à étioier, à petit feu, sa puissance d'agir. Nous pouvons ici penser, outre aux immenses, à toute une panoplie de catégories sociales contemporaines : à commencer par les populations soumises au racisme – et il faut insister sur le fait que le concept de nécropolitique vient précisément des études critiques de la race – jusqu'aux immigrés avec ou sans papiers, vivant dans des conditions de vie qui les déshumanisent de façon systématique.

De manière à conclure ce propos résolument introductif à ladite hypothèse nécropolitique, une courte note sur la question de savoir comment, par quel genre de procédés, la nécropolitique arrive à ses fins. Si l'on considère les exemples précédemment considérés, trois composantes de base se dessinent :

La première est la plus évidente, et c'est celle qui ressort le plus nettement des exemples précités : dans le cas des immenses, la nécropolitique est avant tout une rationalité politique qui s'incarne dans des *dispositifs institutionnels d'assujettissement* de populations qui sont dépendantes de l'assistance pour assurer leur survie au quotidien.

131. Césaire A., « Tropiques. Présentation » (1941) in *Écrits politiques. 1935-1956*, Nouvelles éditions Place, p. 34.

Deuxième point : les dispositifs nécropolitiques et leur acceptation tacite par la majorité de la société, ainsi que par les responsables politiques et institutionnels eux-mêmes, sont de toute évidence prédiqués sur la capacité de devenir *insensible* à la souffrance d'autrui. L'insensibilité n'est pas un manque : il s'agit d'une *capacité positive* qui consiste à infliger de la souffrance à autrui ou à en être témoin, sans sentir la nécessité d'y mettre un terme, et sans, par conséquent, se sentir coupable de son exercice¹³².

Troisième point : tant la structure des dispositifs institutionnels d'assujettissement des immenses que l'insensibilité qui rend possibles leur acceptation et perpétuation, se fondent à leur tour sur la *méconnaissance systématique* des conditions de vie de cette population. Une fois de plus, méconnaissance ne signifie pas un défaut de connaissance, mais une *manière active de construire l'objet épistémique* « SDF » de sorte à justifier aussi bien la structure des dispositifs que l'insensibilité à leur égard. Le point de vue des populations soumises à la nécropolitique, leur propre connaissance de leur condition et son expression doivent être systématiquement effacées au profit de conceptions stéréotypées et infâmantes.

6.3.2. INSTITUTIONNALISATION DE LA DÉPOSSESSION DES BIENS MATÉRIELS DE PERSONNES VULNÉRABLES DANS LE CADRE LÉGAL DE LA PROTECTION JUDICIAIRE

par Daniel Rivet

0 - MESURES DE PROTECTION JUDICIAIRE

La protection judiciaire est instaurée pour défendre les personnes vulnérables totalement ou partiellement, temporairement ou définitivement, incapables d'assumer la gestion de leurs biens ou de leur personne en raison de leur état physique ou mental. Celle-ci est prise en charge par un administrateur des biens et/ou de la personne (anciennement appelé administrateur provisoire

132. Ajari N., *La dignité ou la mort. Éthique et politique de la race*, op. cit., p. 93.

des biens), désigné par le juge de paix. D'après la loi et l'esprit de la loi, ce doit être un membre de la famille mais qui, le plus souvent et hélas trop souvent, est un avocat.

1 - OBJET

L'objet de mon intervention est de prouver que ces dépossessions relèvent de la nécropolitique au sens où Nicolas Marion et Gábor Tverdota en ont parlé avant moi.

Ils ont notamment fait état qu'à une indispensable volonté politique de résoudre le sans-chez-soirisme s'est substituée une nécropolitique oppressive qui, par sa déshumanisation, contrôle ce groupe social en détresse. Mon propos a cependant trait à d'autres catégories de personnes en état de faiblesse et peut s'intituler « Institutionnalisation de la dépossession des biens matériels de personnes vulnérables dans le cadre légal de la protection judiciaire ». Précisons d'emblée que ceci concerne beaucoup de monde : chacun devient vieux et a donc besoin d'assistance avec tout ce que cela implique et, de même, personne dans ces temps troubles de crise n'est à l'abri d'une situation qui le mette en difficulté financière ou de logement.

2 - UN EXEMPLE

Je reviens à la protection judiciaire et je vais tenter de vous en faire ressentir la problématique au travers d'un exemple caractéristique. En même temps, vous en percevrez nécessairement certains rouages. Il s'agit du véritable martyr qu'encourt Mauricette¹³³.

Je ne vous fournis pas ici le récit d'un vécu mais en quelque sorte un « live » puisque, en effet, l'avenir de cette personne dépend encore aujourd'hui de plus d'une décision judiciaire toujours en attente et d'ordonnances qui ont, d'ailleurs, déjà dépassé leur temps de péremption.

Présentation

Mauricette a 84 ans, loge seule dans une partie d'immeuble dont elle est propriétaire, situé dans le quartier Châtelain à Ixelles.

133. Le prénom a été changé.

L'occasion fournie par la réforme de donner le jour à ces deux mesures déterminantes n'a pas été saisie. Pourquoi cette inertie systématique, délibérée ?

12.2 COMMENT LE BUTIN D'UN CRIME INSTITUTIONNALISÉ PEUT-IL SERVIR LES INTÉRÊTS DE L'ÉTAT ?

À moins d'infirmer l'institutionnalisation des spoliations opérées dans le cadre des systèmes de protection, il faut se poser la question de savoir comment, ou par quel biais, les intérêts de l'État sont, sur cette problématique, servis.

Pour les biens immobiliers, nous avons décrit le *modus operandi* par lequel un logement pouvait changer de propriétaire via une transaction rendue nécessaire par la non-solvabilité du propriétaire afin de restaurer un bien immobilier délibérément laissé à la dégradation et/ou de le faire répondre aux normes imposées. La manœuvre sert l'objectif d'augmenter le nombre de logements par surface habitable afin de multiplier le nombre de loyers, et ce, sans souci pour la diminution induite de la qualité de l'espace vital. Le *modus operandi* déjà développé est complété par d'autres opérations douteuses, d'autres copinages.

Pour les biens mobiliers, nul doute que des pratiques financières bien huilées bénéficiant de complaisances tout aussi sûres garantissent le bon fonctionnement autant que l'impunité du transfert du butin dans les caisses de l'État. Un examen approfondi de l'évolution des lois en matière de systèmes de protection, une simple analyse des rapports annuels de gestion des administrateurs protecteurs devraient démontrer ces dérives délibérées, mais rencontreront – par là même – l'opposition d'une volonté (nécro)politique.

13 - ET DEMAIN ?

Nous décrivons des abus subis par les couches faibles de la population, les lois sont transgressées, contournées, partiellement appliquées, voire élaborées par le législateur pour faciliter une honteuse prédation. Si des mobiles socio-économiquement impératifs le justifient, que ce soit au moins expliqué, correctement débattu, que les sacrifices à consentir soient humainement et équitablement consentis et qu'il soit tenu compte du fait que le niveau d'injustice sociale et surtout sa banalisation sont devenus inacceptables.

6.3.3. NÉCROPOLITIQUE, UNE MISE EN SCÈNE MALGRÉ NOUS

par Sébastien Gratoir

J'ai été invité comme scripteur de l'atelier de l'Université d'été des immenses autour de la thématique de la nécropolitique à l'œuvre, notamment, dans le travail social. J'en suis sorti bousculé tant les mots utilisés, par les deux porteurs (Gábor Tverdota et Nicolas Marion) de ce concept autant que par les immenses présent-e-s et les autres participant-e-s, étaient riches de sens. D'autre part, formant jusqu'il y a peu des futur-e-s travailleuses sociales et travailleurs sociaux, j'ai remarqué les nombreux liens avec la manière dont nous tentons d'enseigner.

Les forme-t-on sans le savoir/vouloir à la nécropolitique lorsqu'on leur explique le principe d'une enquête sociale en CPAS alors que nous sommes en désaccord avec ses principes sous-jacents ? On pourrait espérer leur faire reconnaître les armes de l'État social actif pour les démonter par la suite. Rien n'est moins sûr, vu le background idéologique de certain-e-s étudiant-e-s et les conditions permises ou non pour le déconstruire, cela avec elles et eux. D'autre part, étant metteur en scène dans mon autre vie professionnelle, la théâtralisation, l'esthétisation et l'imposition des rôles de l'assistant-e social-e et de l'ayant-droit dans la nécropolitique m'ont questionné sur le jeu qu'on les oblige à jouer. Est-ce inconscient ? Peut-on les considérer comme coupables du maintien dans cet état de survie ?

« Il y a nécropolitique dès qu'il y a gestion et contrôle d'une population de sorte que sa vie est rendue invivable, voire indigne, si ce n'est indigne d'être vécue », explique le Syndicat des immenses¹³⁴. Marche au rythme de l'État social actif ou crève !

Exterminer la population (les ayants-droit, les travailleu-r-se-s qui triment ou les multiprofiles...) n'est pas une option pour les responsables politiques, car cela paraîtrait trop violent, serait inimaginable. Par contre, diminuer leur pouvoir d'agir, rendre leur vie la plus difficile possible, les laisser survivre et dire que, finalement, « vous avez de la chance, contentez-vous de ce que vous avez », c'est acceptable, voire cela devient monnaie courante. Cette violence symbolique pour les maintenir dans cet état relève justement d'une pédagogie

134. Voir p. 81.

L'enseignant sage, l'étudiante soldate et l'usager exemplaire ont sans doute entendu parler du « fusillé pour l'exemple » et ne veulent pas être le/la suivant-e.

Il y a une autre voie possible.

RENDRE SENSIBLE

C'est la solution proposée par les deux intervenants pour lutter contre la nécropolitique : rendre sensible dans les pratiques sociales appliquées, subies, les rapports d'activités, les missions et conditions aliénantes (dans l'enseignement, le travail social public ou privé, le soin...) tout ce qui relève de ce concept. Nicolas Marion invite à sortir de l'hypersensibilité affective, y compris dans le langage utilisé et accepté : « D'après les statuts, notre ASBL lutte contre la pauvreté », « contre le grand froid », « contre la faim » ou « pour l'hygiène ». La belle affaire ! Cela permet de rendre insensible à des situations en réalité inacceptables.

Il est important de dénoncer, mais aussi d'assumer une rationalité politique parfois pratiquée malgré soi, souvent pour survivre soi-même. Il s'agit d'une « prise en compte la plus large possible de l'incidence de toute législation sociale, pratique sociale ou dispositif social sur les personnes précarisées, considérées dans leur complexité et leurs dimensions multiples », rappelle le SDI. Démonter l'image d'une hiérarchisation des positions pour plutôt horizontaliser, montrer à quel point l'AS peut à la fois jouer le bourreau (ou bras droit) et devenir victime de la nécropolitique. « La nécropolitique, c'est d'abord ne rien faire, d'abord regarder ailleurs », pour citer encore le SDI.

Regarder ici, maintenant et proposer autre chose que la nécropolitique. Faire « pays dans un pays », comme diraient les Actrices et Acteurs des Temps Présents¹³⁵, ce n'est pas vivre hors système, c'est réparer, mettre une nouvelle carte sur la carte actuelle, superposer ce que l'on veut comme logements, conditions de travail et conditions de vie sur le vieux plan chiffonné vantant les recherches de logements vides ou de 15 m², recherches d'emplois inexistantes et nouvelles sous-conditions de survie chapeautées de logos et partenariats forcés. Face aux rôles imposés, il s'agit de tenter de sortir de ce théâtre et des costumes façonnés, d'écrire les scénarios et reprendre du pouvoir, peu importe de quel côté du bureau, peu importe si nous sommes dans la maison (plus ou moins salubre) ou sur le trottoir qui la borde.

135. Voir www.aadtp.be/pays-dans-le-pays.

6.4. FÊTER LA SAINT-COVID LE 13 MARS ? OU LE CORONAVIRUS A EXACERBÉ LES INÉGALITÉS ET SORTI DES PERSONNES DE LA RUE

6.4.1. SAINT COVID ET MOI OU COMMENT UN IMMENSE ANONYME EST DEVENU L'ICÔNE D'UN VAGUE SAINT

par Benoît Tielemans

- Comment diable ressembles-tu tant à l'icône de saint Covid¹³⁶ ?
- La crise sanitaire survient et, du jour au lendemain, les décideurs, à différents niveaux de pouvoir (communes, CPAS, Régions), ont trouvé des moyens jamais évoqués auparavant pour multiplier les hébergements temporaires à destination des personnes sans-abri.
- Et concrètement, pour toi ?
- À l'époque, je squattais, seul, depuis un an et demi, une maison abandonnée, sans eau, gaz ou électricité, avec d'énormes fissures et fort humide en hiver. Et un beau jour, pensant, vu mon extrême discrétion, que la maison était inoccupée, une quinzaine de Roms débarquent avec fracas par l'arrière de la maison, occasionnant pas mal de dégâts, pendant que moi, enfermé au grenier, je me reposais. Je fais le mort et, l'oreille tendue, tente d'identifier les différents bruits et je comprends qu'ils sont en train de s'installer. Je ne panique pas, mais c'est tout comme. Je me résous finalement à me montrer. C'est eux qui me font comprendre que, à l'extérieur, il se passe des choses bizarres. J'avais vaguement entendu parler d'une crise sanitaire mais, dans ce quartier très calme, n'en avais pas encore pris l'exacte mesure. Le lendemain, les Roms plient bagage mais je déchantais aussitôt, car d'autres arrivent, en nombre et, pour ma chance, au grand jour. Car des gardiens de la paix les ont repérés et ont appelé la police, qui procède à des contrôles. Alors que je crois être débarrassé des Roms, la police entre dans la maison au cri de « Montrez-vous, montrez-vous ! On va murer la maison ! »
- Tu te fais connaître, j'imagine ?
- Et j'explique ma situation pendant que le service technique de la commune,

136. Voir visuel p. 120.

nagement! Et avec le SDI, on a aussi écrit une belle lettre, bien argumentée et adressée à plein de gens, montrant que je n'étais pas seul...

— Je me souviens. Et je t'ai accompagné un jour à un rendez-vous au CPAS, ce qui ne fut pas trop apprécié... Il faut conclure. Tu n'as droit qu'à 25.000 signes, espaces comprises, comme tous les autres contributeurs, moi compris, au présent livre.

— La conclusion, c'est la Sainte-Covidie, ou le soufflé qui retombe, l'inévitable désenchantement du feu de paille de la Saint-Covid. Ils sont tombés sur un os, qui fait de la résistance et, puisque je n'ai pas trouvé seul un logement sur le marché privé, c'est devant une instance judiciaire que mon expulsion par le CPAS, ou mon relogement forcé, va être tranché. C'est complètement absurde, incohérent et maladroit.

Latest news : Sans proposition de relogement (et donc en infraction au Code bruxellois du Logement et à rebours de l'Article 23 de la Constitution belge), Benoît Tielemans a reçu via huissier le 18 août 2022 une « Signification – Commandement de payer [712,40 € endéans les 24h] et de déguerpir [d'ici le 18 septembre 2022] ». L'avocat a interjeté appel du jugement, sans que cela n'en impacte, hélas, l'exécution provisoire. Fin du feuilleton ? Non. Des miracles de saint Covid ? Oui.



6.4.2. LES STRUCTURES HÔTELIÈRES À BRUXELLES EN PÉRIODE DE PANDÉMIE

par Harm Deleu et Heidi Mercenier

INTRODUCTION

La pandémie liée au Covid a engendré des effets contrastés au sein de la population, y compris parmi les personnes sans chez-soi. Le premier confinement est venu rappeler leur existence, car la misère était plus visible dans les rues désertées. Les mesures visant l'obligation de rester confiné chez soi et l'interdiction de se trouver en rue pendant le couvre-feu ont nié leur existence. En l'absence de logement ou lorsqu'il est sombre, exigü, surpeuplé ou bruyant, l'obligation de « rester chez soi » est compliquée à vivre.

Parallèlement, il a été question de recenser des miracles de ladite Saint-Covid. Lors de leurs échanges au sein du Syndicat des immenses, quatre faits exceptionnels ont été ainsi identifiés : une capacité inédite de déblocage de budgets publics visant à renforcer les équipes sociales et l'hébergement ; la mise en place d'hébergements d'urgence et de transition en un temps record ; l'adoption d'un moratoire sur les expulsions ; l'allongement des accompagnements, conduisant certains à trouver des solutions concrètes à leurs problèmes. Aujourd'hui, l'essoufflement est là, en effet, certains budgets ont été réduits, des hébergements ont fermé, la mobilisation a diminué et la question se pose de la manière de transformer les solutions qui ont émergé lors de la Saint-Covid en solutions durables.

Cette note porte en particulier sur une mesure prise dans le contexte du Covid : l'ouverture d'hôtels pour héberger des personnes sans chez-soi et en Région de Bruxelles-Capitale. Nous commençons par introduire la situation des sans-chez-soi à Bruxelles pour présenter ensuite la mise en place des « dispositifs hôtel » permettant un hébergement de crise et de transition durant la pandémie¹³⁷. Enfin, nous proposons trois pistes de réflexion permettant d'approfondir la compréhension de la mise en place de ces dispositifs avant de brièvement conclure¹³⁸.

137. Striano M., Évaluation des dispositifs hôtels, 1^{re} période 04/20-04/21, Bruss'Help, 2021, www.brussshelp.org/download/Rapport-fr.pdf.

138. Cette note repose sur la consultation de plusieurs publications (rapports d'évaluation, articles de presse, articles scientifiques) ainsi que sur des conversations informelles avec des personnes immenses ou actives dans le domaine social lors de l'UEI'.